



SYNDICAT du BASSIN VERSANT

Dossier complémentaire à l'ouverture de l'enquête publique

Dans de cadre de la demande de Déclaration d'Intérêt
Général (DIG) du Syndicat Mixte du Bassin du Linon pour
le programme de restauration des milieux aquatiques
sur le bassin versant du Linon

*Dossier rédigé par le maître d'ouvrage le 15 avril 2025, à la demande de la
commissaire enquêtrice Mme Le Floch-Vannier.*

*Dossier complémentaire remis à la commissaire enquêtrice, Mme Le Floch-Vannier
le 18 Avril 2025.*

Maitre d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Bassin du Linon

6 Avenue Du Guesclin

35190 Tinténiac

Tel : 02 99 45 39 33 - Courriel : contact@bvlinon.fr

Note préliminaire :

Ce document a été rédigé à la demande de Mme Pascale Le Floch-Vannier, désignée en tant que commissaire enquêtrice pour la conduite de l'enquête publique. Il vient compléter le « Dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et le dossier de déclaration environnementale relatif au programme de restauration des milieux aquatiques du bassin versant du Linon » déposé en avril 2023.

Le contenu de ce dossier présente, dans un premier temps, un historique détaillé des démarches entreprises par le Syndicat Mixte du Bassin du Linon (SMBVL), ainsi que les étapes à venir dans le cadre de la demande de DIG. En second lieu, il apporte un complément d'informations et une actualisation des données figurant dans le dossier principal, en préparation de l'ouverture de l'enquête publique prévue le 23 avril 2025.

Ce document est destiné à servir de support à la commissaire enquêtrice et à faciliter la compréhension des éléments du dossier principal lors de l'ouverture de l'enquête publique.

Table des matières

1. Chronologie détaillée et perspectives de la procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) engagée par le SMBVL	5
1.1. Étapes réalisées :	5
1.2. Etapes à venir :	5
2. Actualisation des données et complément d'informations ...	6
2.1. Précisions demandées par la commissaire enquêtrice concernant la partie II.3. du dossier DIG- Entretien des cours d'eau.....	6
2.2. Précisions demandées par la Commissaire enquêtrice sur les orientations de la stratégie territoriale du SMBVL après 2027.....	7
2.3. Mise à jour de la partie II.8 du dossier DIG, relatif au programme d'actions milieux aquatiques 2023-2030	7
2.3.1. Mise à jour du calendrier et des travaux mentionnées dans le dossier DIG- Échéances désormais dépassées.....	7
2.3.2. Précisions supplémentaires sur l'emplacement des travaux et actualisation des données.....	8
2.3.3. Précisions diverses sur le déroulement de la programmation des travaux du SMBVL.....	35
3. Annexes	36
Annexe n°1 : Récépissé de déclaration	36
Annexe n°2 : Panneaux d'affichage de l'avis d'enquête publique sur les sites concernés.....	39
Annexe n°3 : Tableau – Synthèse programme d'actions MA 2025-2028.....	42
Annexe n°4 : Fiches actions détaillées - Programmation des travaux de restauration hydromorphologique 2029-2030.....	43

1. Chronologie détaillée et perspectives de la procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) engagée par le SMBVL

1.1. Étapes réalisées :

- **Année 2022** : Réalisation de l'étude préalable par le SMBVL pour la nouvelle programmation d'actions du volet Milieux aquatiques sur le bassin versant du Linon
- **Novembre 2022 à avril 2023** : Rédaction du *Dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)* et du *dossier de déclaration environnementale* pour le bassin versant du Linon.
- **Avril 2023** : Dépôt officiel du dossier auprès du service instructeur compétent.
- **Octobre 2023** : Réception du récépissé de déclaration (document visible en *annexe n°1*).
- **Janvier 2025** : Relance de la DDTM afin de faire le point sur l'état d'avancement de la procédure. → La DDTM relance la préfecture d'Ille et Vilaine concernant l'ouverture de l'enquête publique.
- **17 février 2025** : Désignation par le Président du tribunal administratif de Rennes de la commissaire enquêtrice, Mme Le Floch-Vannier, nommée pour diligenter l'enquête publique.
- **29 février 2025** : Retour de la préfecture confirmant l'ouverture prochaine de l'enquête publique.
- **Semaine du 24 mars 2025** : Dépôt des dossiers DIG en version papier dans les 4 mairies concernées : Tinténiac, Evran, Combourg et Hédé-Bazouges (lieux des futures permanences).
- **8 avril 2025** : Mise en place des panneaux d'affichage annonçant l'enquête publique sur les sites concernés par les travaux (*photographie des panneaux sur sites visibles en annexe n°2*).
- **9 avril 2025** : Parution dans les journaux officiels de l'avis d'enquête publique
- **10 avril 2025** : Échanges préparatoires avec la commissaire enquêtrice Mme Le Floch-Vannier autour du contenu du dossier avant l'ouverture officielle de l'enquête.
- **Du 14 au 17 avril 2025** : Élaboration d'un dossier complémentaire à la demande de la commissaire enquêtrice, en vue de sa mise à disposition pendant l'enquête publique.

1.2. Etapes à venir :

- **Vendredi 18 avril 2025** : Remise du dossier complémentaire à la commissaire enquêtrice (en 4 exemplaires papier à destination des mairies de Tinténiac, Evran, Combourg et Hédé-Bazouges + Envoi d'une version dématérialisée à la commissaire enquêtrice)
- **23 avril 2025** : 2^{ème} Parution dans les journaux officiels de l'avis d'enquête publique
- **Mercredi 23 avril 2025** : Ouverture officielle de l'enquête publique. Première permanence (**de 9h00 à 12h00**) tenue par la commissaire enquêtrice à la mairie de Hédé-Bazouges
- **Mercredi 7 mai 2025 (de 14h30 à 17h00)** : Deuxième permanence tenue à la mairie d'Evran

- **Samedi 17 mai 2025 (de 9h00 à 11h45)** : Troisième permanence tenue à la mairie de Tinténiac
- **Lundi 26 mai 2025 (de 14h00 à 17h30)** : Quatrième et dernière permanence tenue à la mairie de Combourg ; Fermeture de l'enquête publique

2. Actualisation des données et complément d'informations

2.1. Précisions demandées par la commissaire enquêtrice concernant la partie II.3. du dossier DIG- Entretien des cours d'eau

Une demande de précision a été formulée par la commissaire enquêtrice concernant le cadre d'intervention du SMBVL en matière d'entretien des cours d'eau

Le SMBVL peut être amené à réaliser l'entretien de certains cours d'eau, bien que cette responsabilité incombe en premier lieu aux propriétaires riverains. L'entretien régulier des cours d'eau ne s'inscrit pas dans les orientations stratégiques et objectifs du Syndicat. Toutefois, des interventions menées par le syndicat peuvent être engagées en dernier recours, et uniquement lorsque le caractère d'intérêt général est clairement établi. Cela peut notamment concerner :

- des embâcles provoquant une rupture de la continuité écologique et sédimentaire ;
- des embâcles présentant un risque significatif de montée des eaux et d'aggravation du risque d'inondation pour les biens et les personnes ;
- ou tout autre danger clairement identifié

En dehors de ces situations particulières, le Syndicat n'a pas vocation à assurer l'entretien régulier des cours d'eau. Ses interventions restent donc limitées à un cadre restreint.

Par ailleurs, les actions d'entretien menées par le SMBVL sur des parcelles privées s'inscrivent uniquement dans le cadre de projets de restauration des milieux aquatiques. Elles constituent alors une étape préalable, indispensable à la bonne réalisation des travaux, et permettant notamment de faciliter l'accès des engins aux sites concernés.

2.2. Précisions demandées par la Commissaire enquêtrice sur les orientations de la stratégie territoriale du SMBVL après 2027

La commissaire enquêtrice a souligné que la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) est demandée jusqu'en 2030, alors que les stratégies et objectifs actuellement définis dans les documents de planification (SDAGE et SAGE) ne couvrent que la période 2022-2027. Elle a ainsi relevé un manque de visibilité concernant la période postérieure à 2027, notamment en ce qui concerne la conformité aux orientations de ces documents. Le SMBVL souhaite apporter des précisions sur ses engagements pour l'après-2027 :

- Le SMBVL poursuivra ses actions en pleine cohérence avec les futures orientations du SDAGE et du SAGE, telles qu'elles seront redéfinies lors de leur prochaine révision.
- Même si les nouveaux objectifs ne sont pas encore précisément connus, le SMBVL s'engage dès à présent à s'y conformer dès leur publication.
- De manière générale, la démarche du SMBVL restera alignée avec les principes de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), à savoir : l'atteinte du bon état des masses d'eaux, la préservation et la non-dégradation des masses d'eau.
- Enfin, le Contrat Territorial Unique Rance-Frémur 2023-2025 est encore en cours de mise en œuvre. Il constitue une base d'action sur la période actuelle, en attendant le déploiement de nouveaux outils de gouvernance, tels que les futurs accords de territoire, qui permettront d'encadrer la mise en œuvre des nouveaux objectifs.

En résumé, bien que les stratégies post-2027 ne soient pas encore établies, le SMBVL réaffirme sa volonté de s'inscrire durablement dans une dynamique conforme aux cadres réglementaires et environnementaux à venir, et d'adapter ses actions en conséquence dès la révision des documents de planification.

2.3. Mise à jour de la partie II.8 du dossier DIG, relatif au programme d'actions milieux aquatiques 2023-2030

2.3.1. Mise à jour du calendrier et des travaux mentionnées dans le dossier DIG-Échéances désormais dépassées

Les délais initialement prévus dans le cadre de la programmation pluriannuelle des travaux de restauration des milieux aquatiques n'ont pas pu être respectés, en raison du retard pris dans l'instruction de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG), déposée en avril 2023. De ce fait, la planification des travaux pour les années 2023 et 2024 est désormais obsolète. À ce titre, la commissaire enquêtrice a demandé une mise à jour du calendrier de la programmation. Les ajustements apportés au calendrier prévisionnel des travaux de restauration sont visibles dans les tableaux de la partie, ci-après.

2.3.2. Précisions supplémentaires sur l'emplacement des travaux et actualisation des données

La commissaire enquêtrice a exprimé le besoin d'une visualisation plus précise des secteurs de travaux identifiés, à une échelle plus détaillée, afin de pouvoir répondre de manière plus exacte aux interrogations du public lors de l'ouverture de l'enquête. En réponse à cette demande, des cartes complémentaires ont été produites. Elles présentent les sous-secteurs concernés sur fond d'orthophotos, avec un affichage des parcelles cadastrales

Fiche explicative pour la lecture de la programmation des travaux de restauration

Nom du sous-bv prioritaire

Sous-secteurs de cours d'eau prévu dans le programme de restauration



Types de travaux préconisés par l'étude diagnostic 2022 sur l'ensemble des cours d'eau prospectés

Supprimer ouvrage	
Diversification écoulements (blocs, risbermes,...)	
Recharge granulométrique	
Remise en talweg	
Retalutage berge	
Reméandrage	
Recréation d'un lit mineur à côté	
Aucune intervention (bon état)	

Localisation - Communes concernées par les travaux de restauration

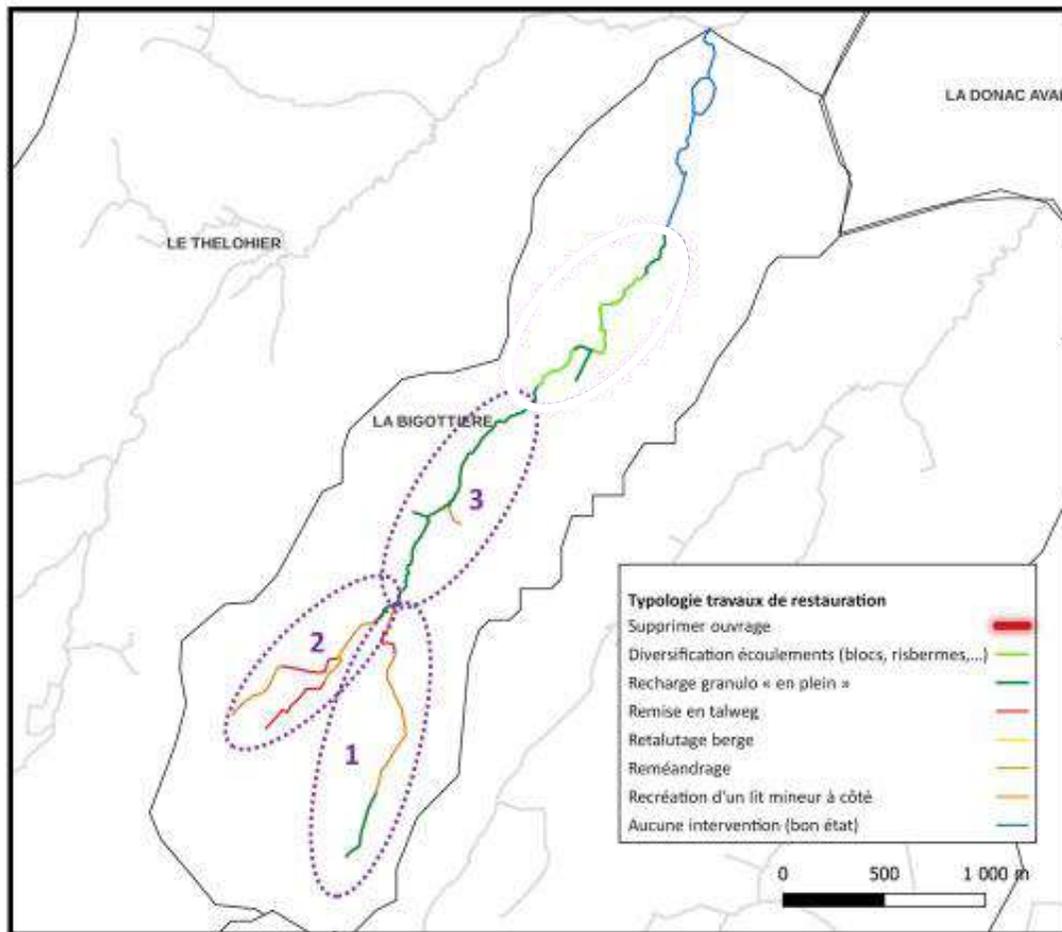


Remarque :
Les coûts des travaux de restauration de l'hydromorphologie comprennent les actions de restauration de la petite continuité écologique (recalage/remplacement d'une buse, aménagement d'un dalot, suppression de petits plans d'eau sur cours d'eau).

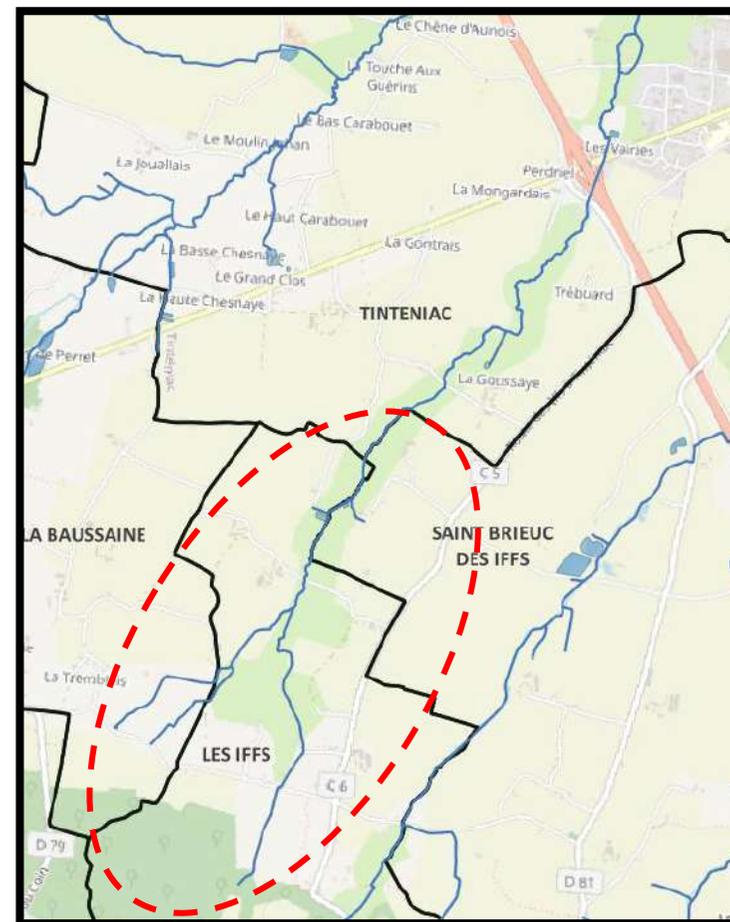
Description des coûts des travaux de restauration, par sous-secteur de cours d'eau ; linéaire restauré et année de réalisation des travaux.

Remarque :
Le chiffrage des travaux est affiché en « Prix TTC ».

Sous-bv : LE BOIS DU PARC (La Bigottière)



Localisation - Communes



Masse d'eau	Sous-bv prioritaire	Sous-secteur (Action CE)	Linéaire restauré (km)	Typologie des actions de restauration				Nb d'ouvrage plan d'eau	Total	Année de réalisation
				Diversification et recharge granulats	Reméandrage	Remise en talweg	Zone humide			
DONAC	La Bois du Parc	1 (BDP01)	1.14	45 900 €	40 650 €	15 300 €		101 850 €	2025	
		2 (BDP02)	1.65	10 900 €	38 700 €	40 300 €		89 900 €	2025	
		3 (BDP03)	1.6	161 800 €	6 100 €			167 900 €	2025	
	Total		4.39	218 600 €	85 450 €	55 600 €	0 €	359 650 €		



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- Fermeture de l'ancien lit

- Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- Suppression de drain
- Reprise de drains
- Déconnexion de drain
- Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✕ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

Recharge granulométrique "en plein"

Recharge granulométrique "en tâches"

✕✕ Fermeture de l'ancien lit

— Risbermes

— Retalutage des berges

● Plantation d'une ripisylve

— Mise en place de clôtures

— Création d'une ceinture de bas fond

— Création de mares

— Surfaces à combler

— Surfaces à terrasser

— Création de mares

— Création de mares

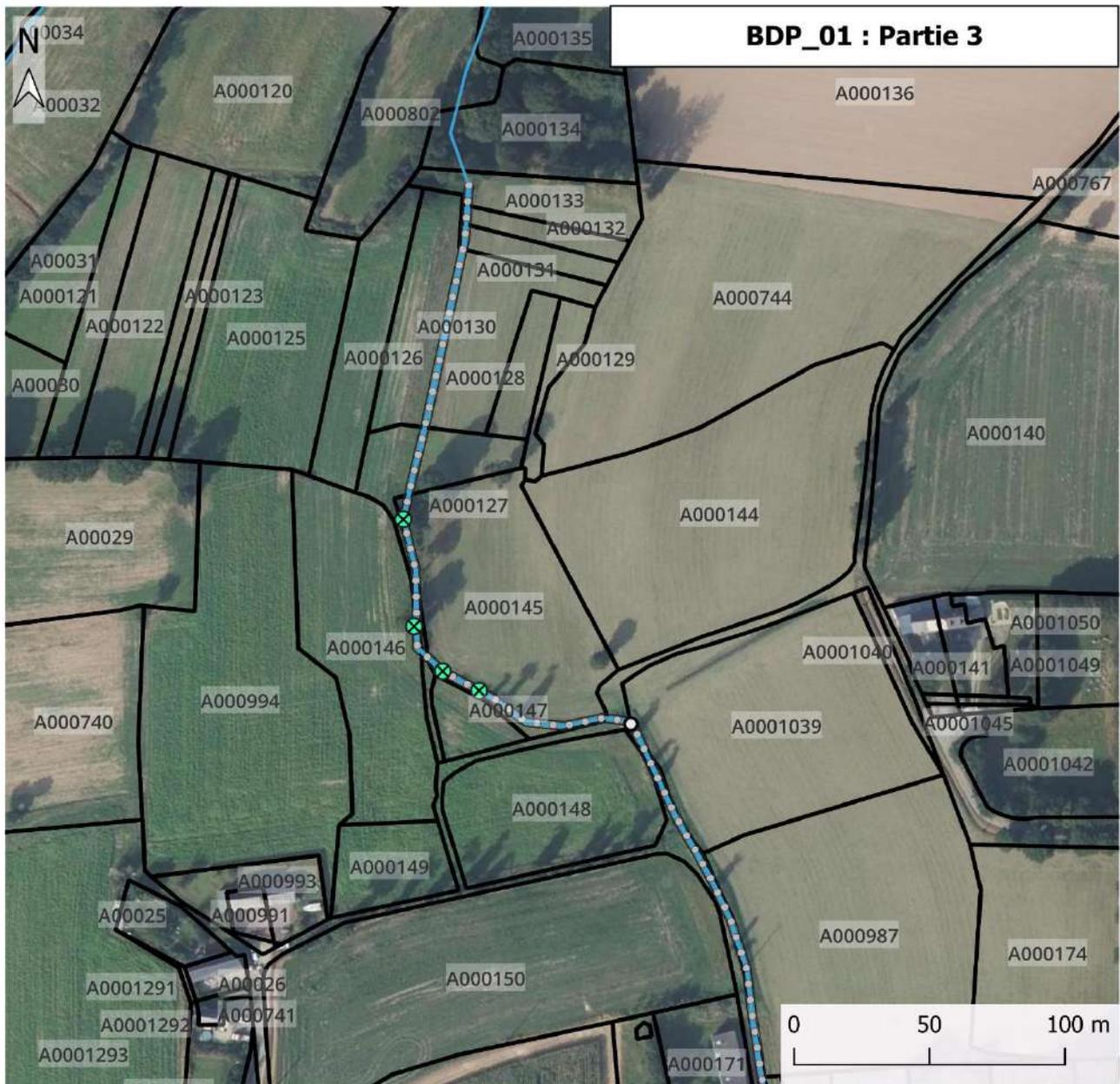
— Création de mares

Broyage/fauchage de la végétation

Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- ✕ Suppression de drain
- ✕ Reprise de drains
- ✕ Déconnexion de drain
- ✕ Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✗ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- ✗✗ Fermeture de l'ancien lit

- Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler

- Buses à remplacer/installer

- Installation de passerelles

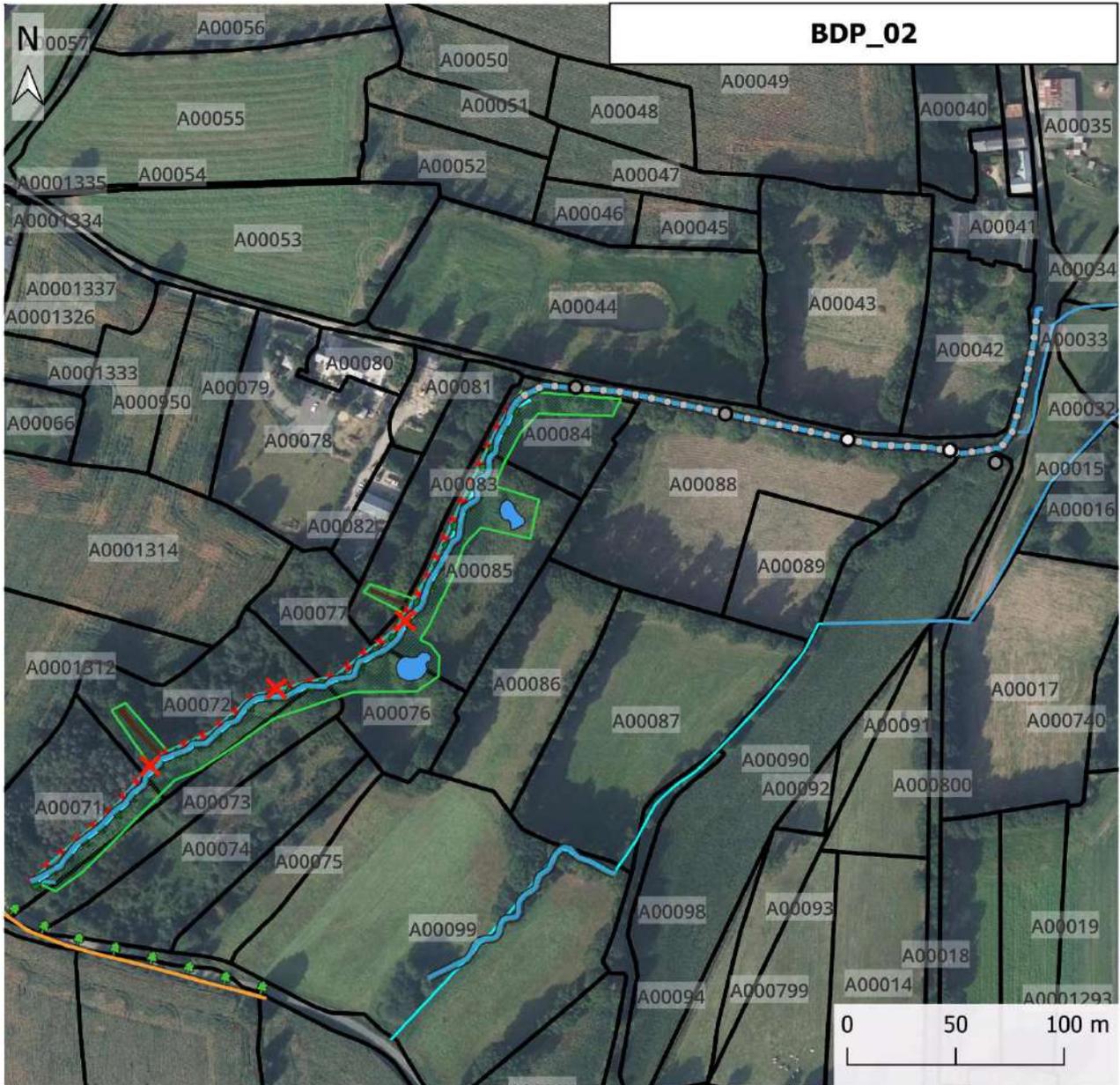
- Abreuvoir aménagé

- Suppression de drain

- Reprise de drains

- Déconnexion de drain

- Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✕ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- ✕✕ Fermeture de l'ancien lit

- Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler

- Buses à remplacer/installer

- ┌┐ Installation de passerelles

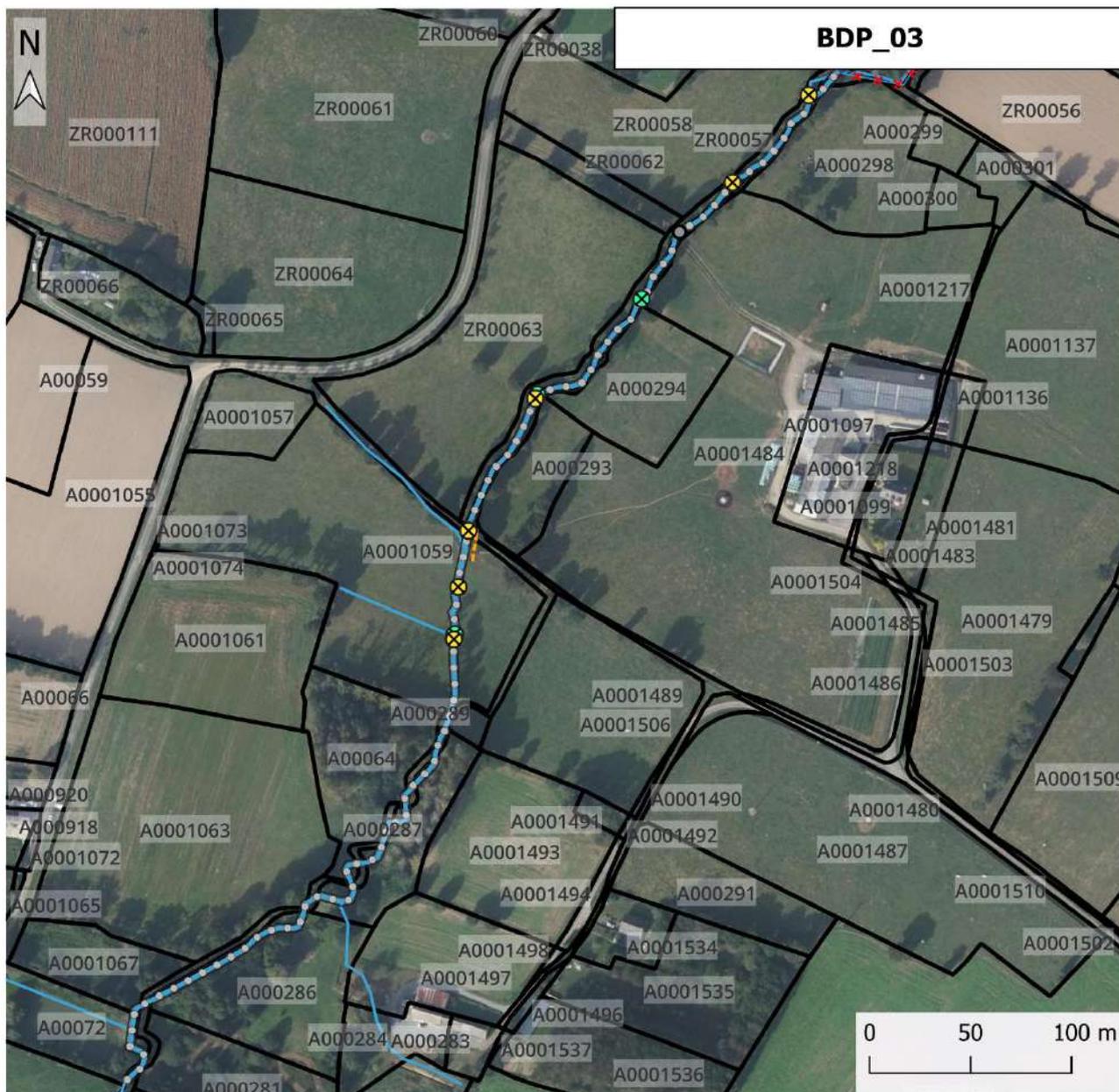
- Abreuvoir aménagé

- ✕ Suppression de drain

- ✕ Reprise de drains

- ✕ Déconnexion de drain

- ✕ Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

Recharge granulométrique "en plein"

Recharge granulométrique "en tâches"

Fermeture de l'ancien lit

Risbermes

Retalutage des berges

Plantation d'une ripisylve

Mise en place de clôtures

Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler
- Surfaces à terrasser
- Création de mares

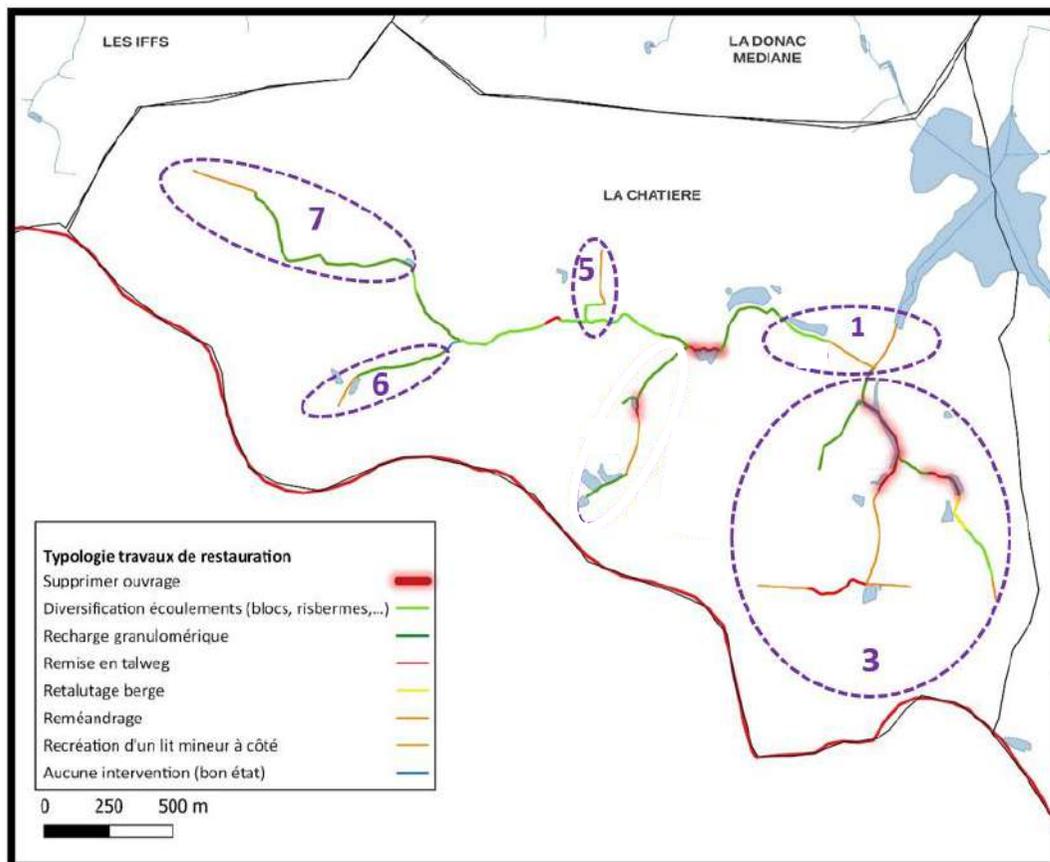
Broyage/fauchage de la végétation

Réouverture de la végétation ligneuse

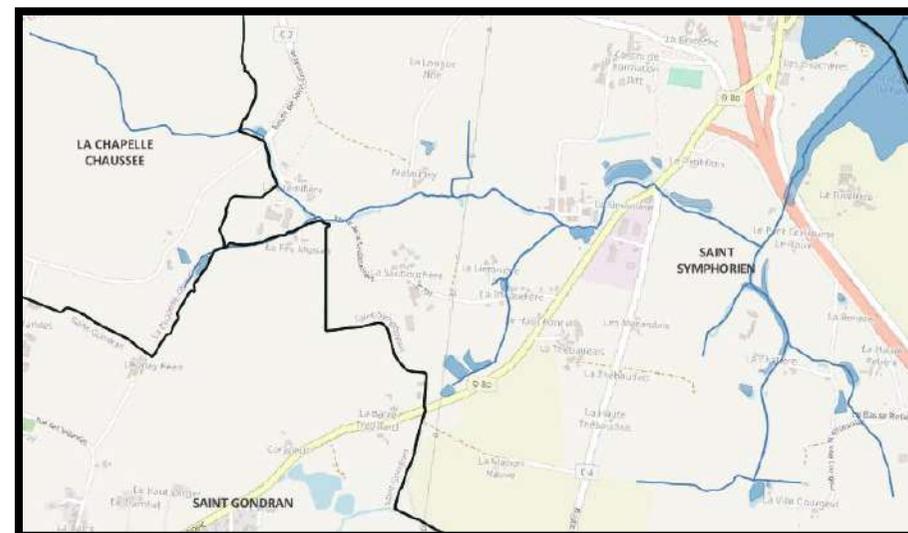
Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- Suppression de drain
- Reprise de drains
- Déconnexion de drain
- Réhausse de drain

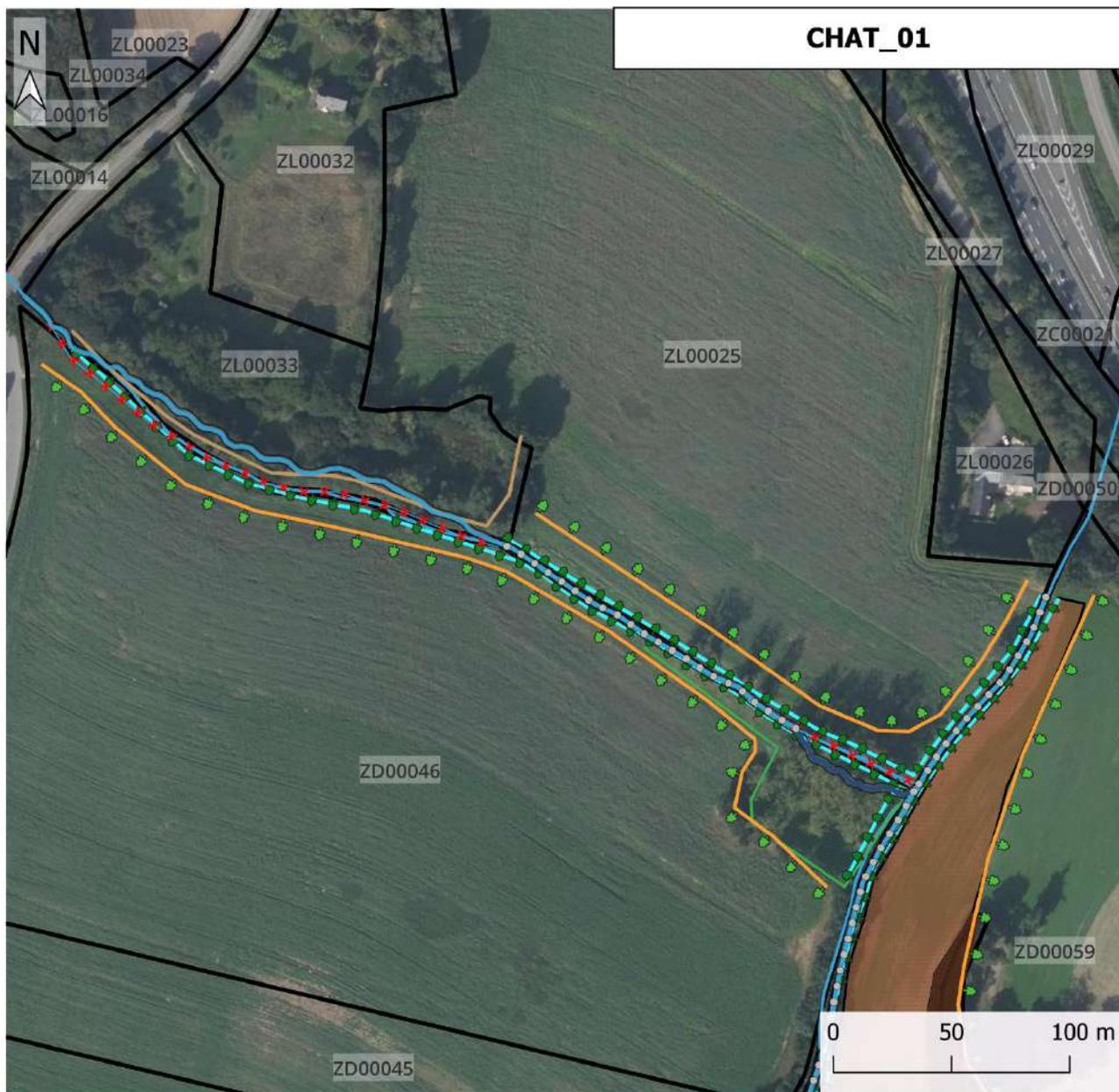
Sous-bv : LA CHATIERE



Localisation - Communes



Masse d'eau	Sous-bv prioritaire	Sous-secteur (Action CE)	Linéaire restauré (km)	Typologie des actions de restauration					Total	Année de réalisation
				Diversification et recharge granulats	Reméandrage	Remise en talweg	Zone humide	Nb d'ouvrage plan d'eau à effacer		
DONAC	La Chatière	1 (CHAT01)	0.62	20 000 €	30 000 €				50 000 €	2026
		3 (CHAT03)	2.45	150 200 €	52 000 €	21 250 €		2	223 450 €	2025
		5 (CHAT05)	0.34	9 000 €	13 000 €				22 000 €	2025
		6 (CHAT06)	0.5	65 000 €	6 200 €				71 200 €	2026
		7 (CHAT07)	1.1	106 400 €	38 600 €				145 000 €	2026
	Total		5.01	350 600 €	139 800 €	21 250 €	0 €	511 650 €		



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✗ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- ✗✗ Fermeture de l'ancien lit

- Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

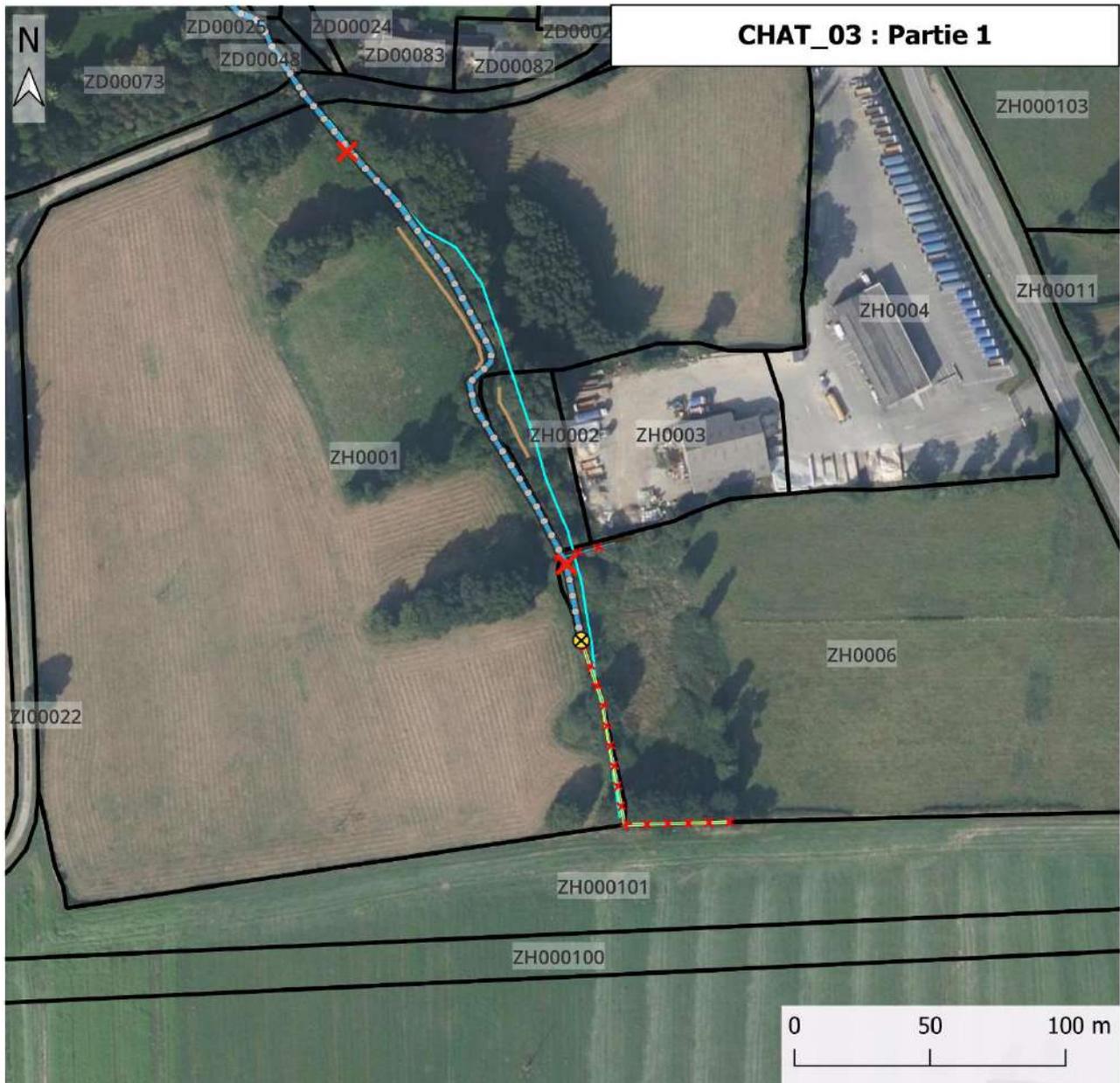
- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recalcer
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- ✗ Suppression de drain
- ✗ Reprise de drains
- ✗ Déconnexion de drain
- ✗ Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✕ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- ✕✕ Fermeture de l'ancien lit

- ⬇ Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recalcer

- Buses à remplacer/installer

- Installation de passerelles

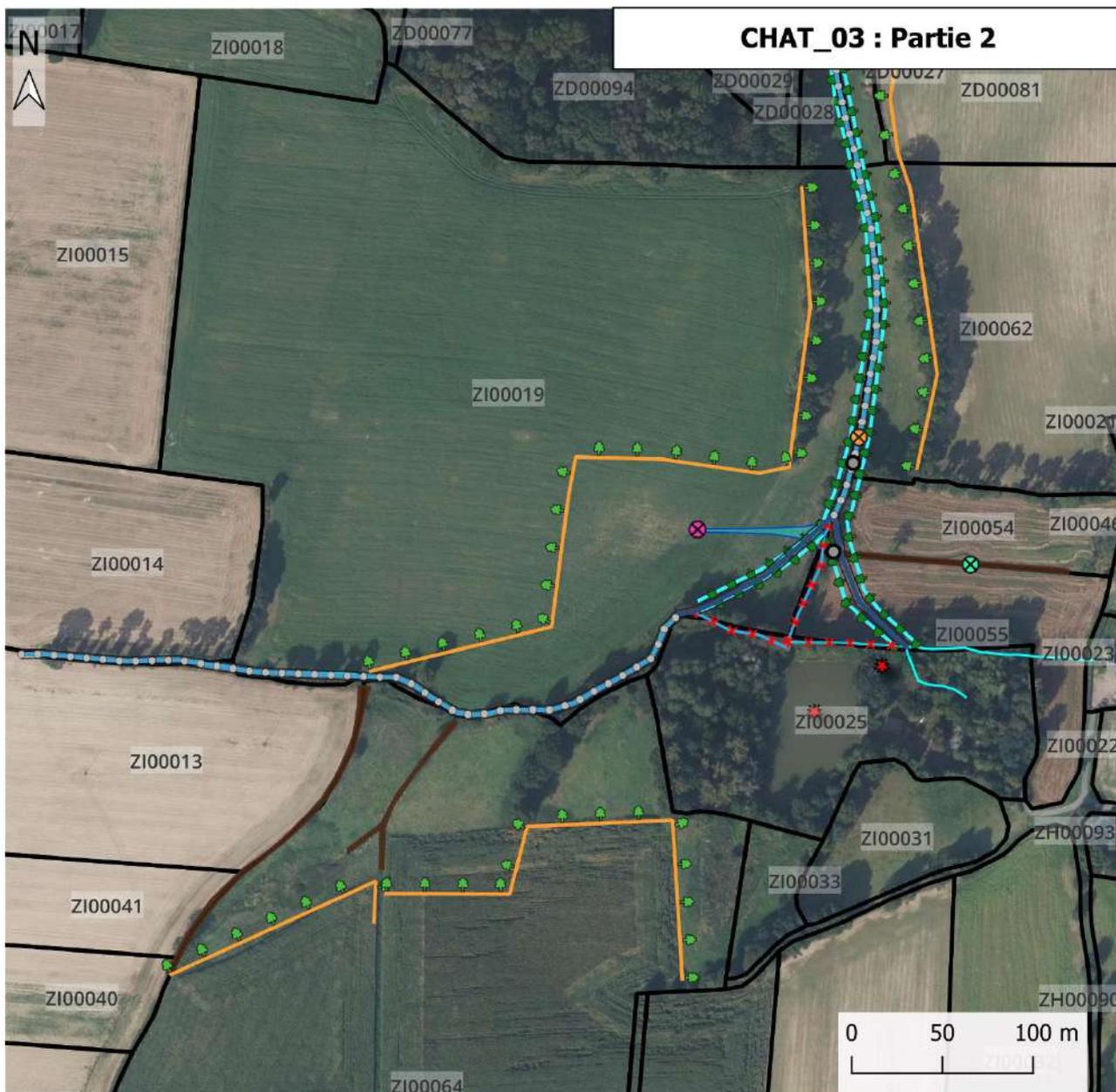
- Abreuvoir aménagé

- ✕ Suppression de drain

- ✕ Reprise de drains

- ✕ Déconnexion de drain

- ✕ Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✕ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- ✕ Fermeture de l'ancien lit

- Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

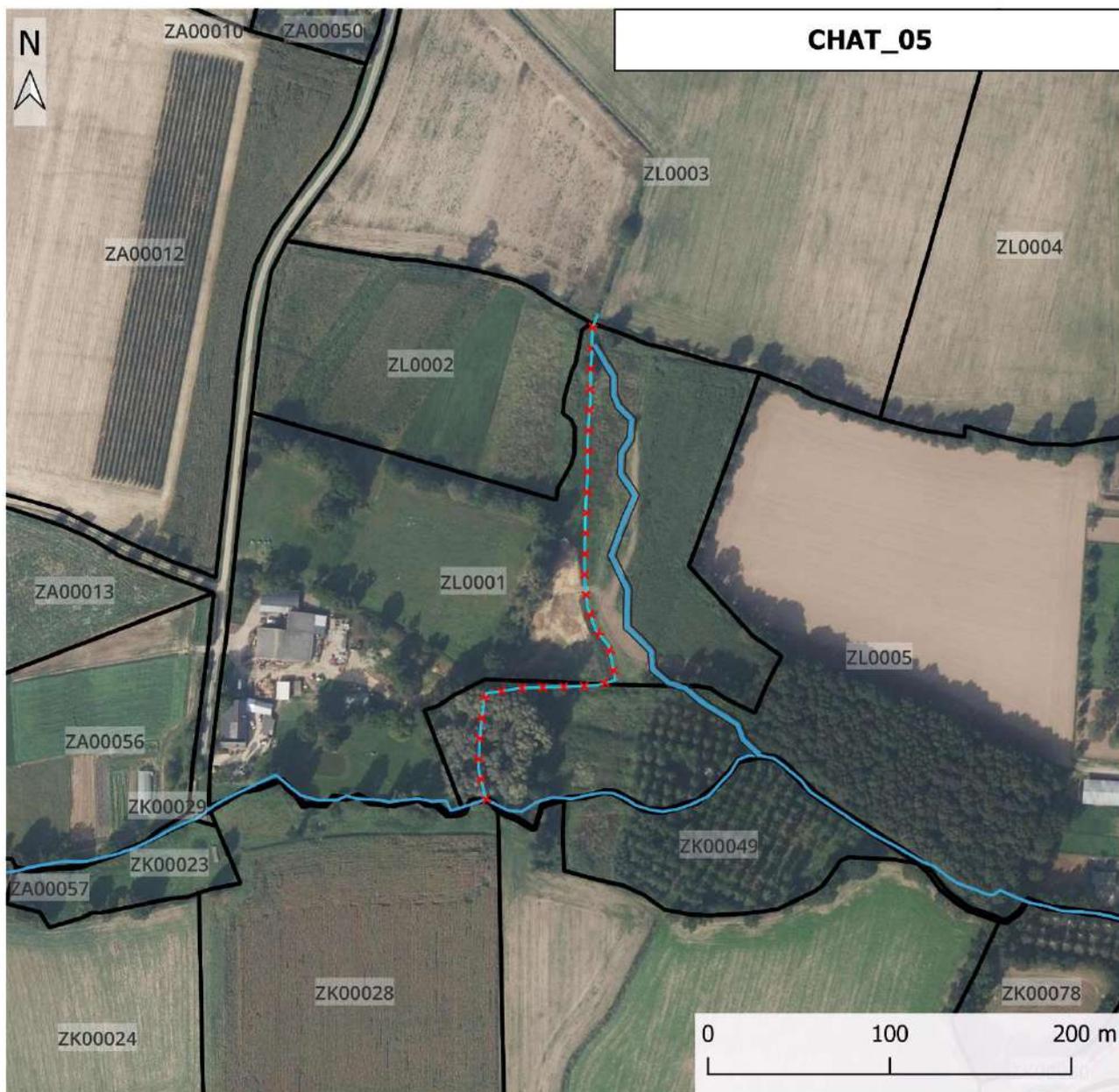
- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- ✕ Suppression de drain
- ✕ Reprise de drains
- ✕ Déconnexion de drain
- ✕ Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- Fermeture de l'ancien lit

- Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recalcer

- Buses à remplacer/installer

- Installation de passerelles

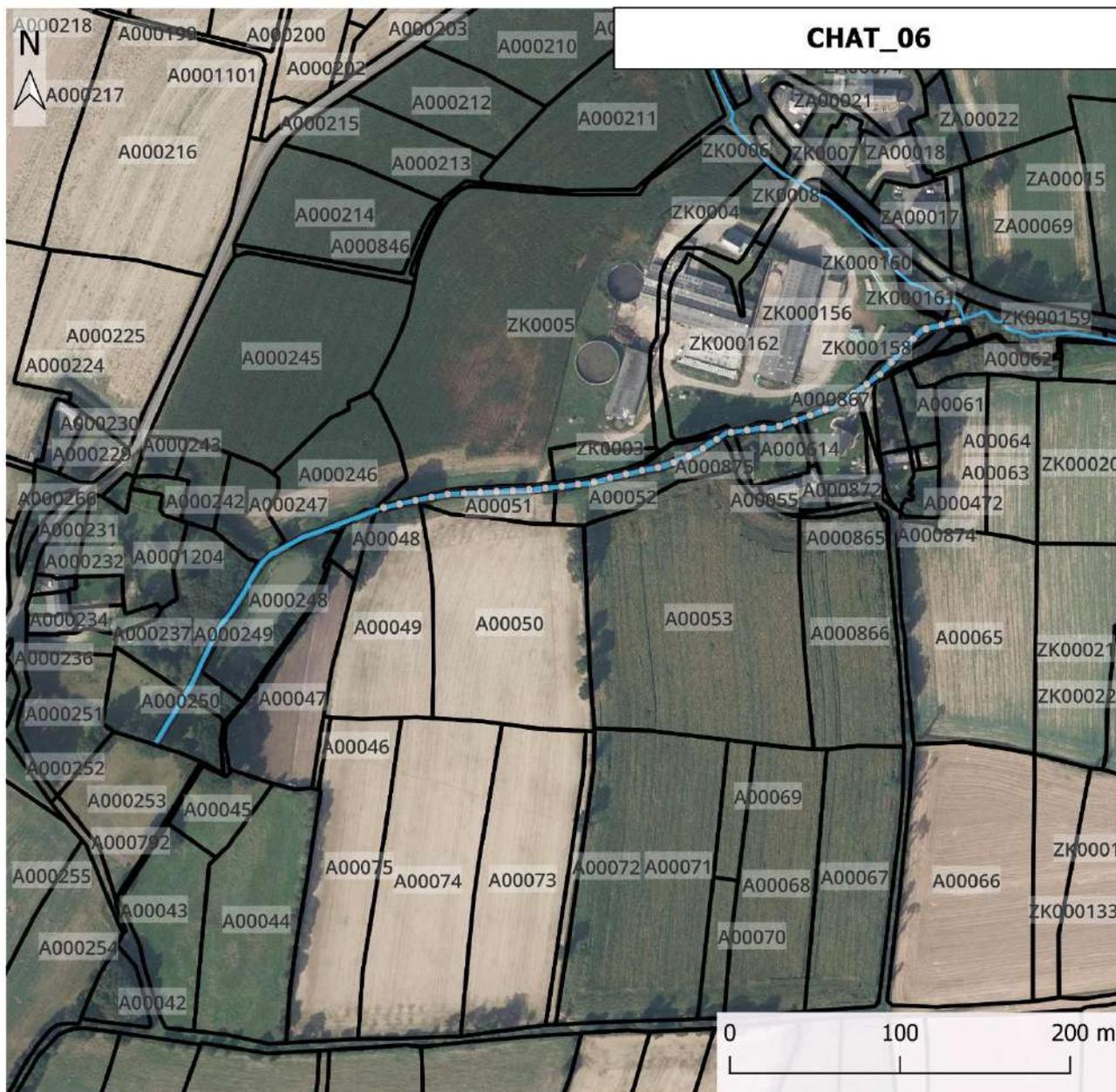
- Abreuvoir aménagé

- Suppression de drain

- Reprise de drains

- Déconnexion de drain

- Réhausse de drain



CHAT_06

Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

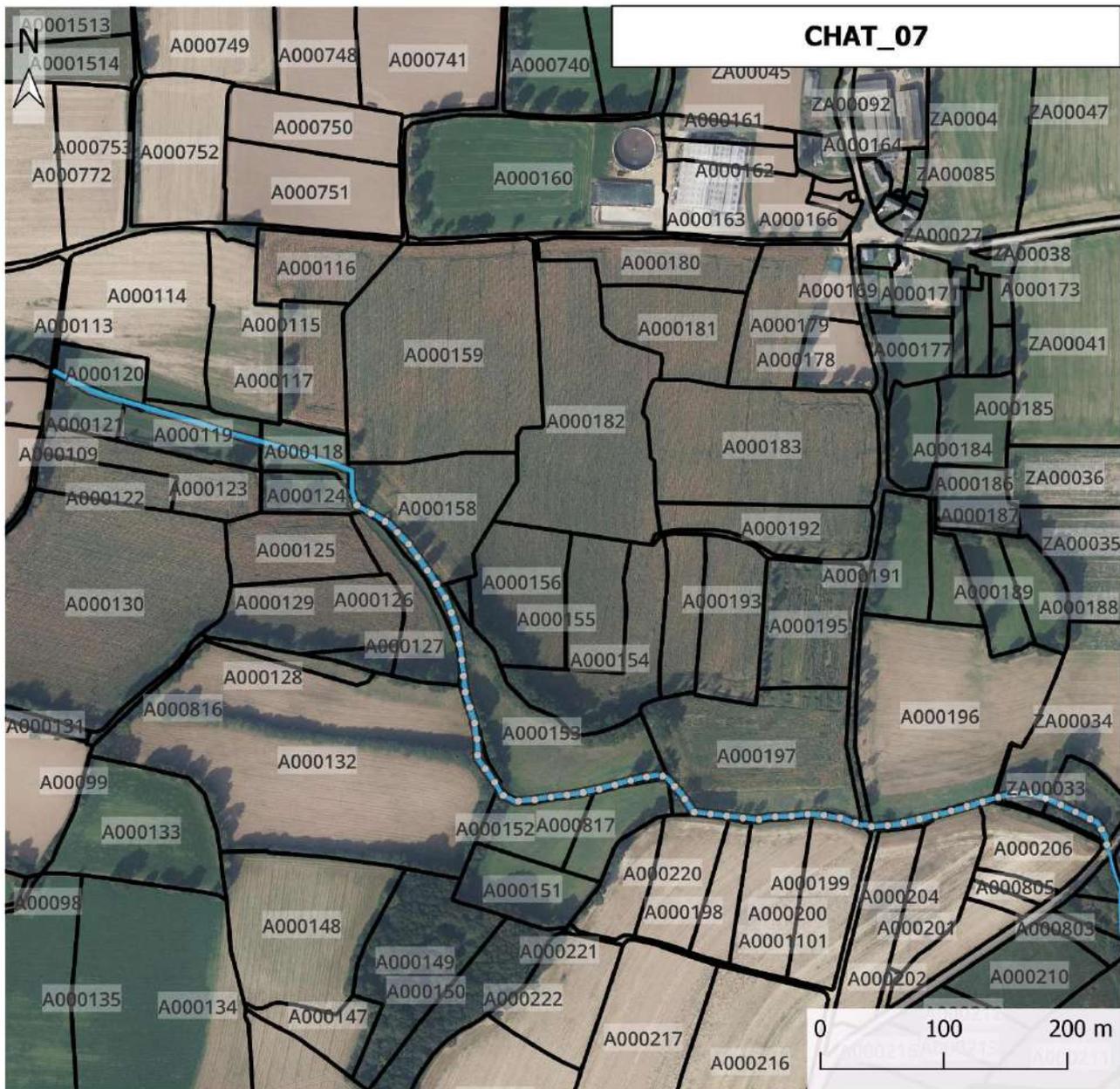
- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

Travaux de restauration des zones humides

- Recharge granulométrique "en plein"
- Recharge granulométrique "en tâches"
- Fermeture de l'ancien lit
- Risbermes
- Retalutage des berges
- Plantation d'une ripisylve
- Mise en place de clôtures
- Création d'une ceinture de bas fond
- Surfaces à combler
- Surfaces à terrasser
- Création de mares

Actions complémentaires

- Broyage/fauchage de la végétation
- Réouverture de la végétation ligneuse
- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- Suppression de drain
- Reprise de drains
- Déconnexion de drain
- Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✗ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

Recharge granulométrique "en plein"

Recharge granulométrique "en tâches"

✗✗ Fermeture de l'ancien lit

— Risbermes

— Retalutage des berges

— Plantation d'une ripisylve

— Mise en place de clôtures

— Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

Surfaces à combler

Surfaces à terrasser

Création de mares

Broyage/fauchage de la végétation

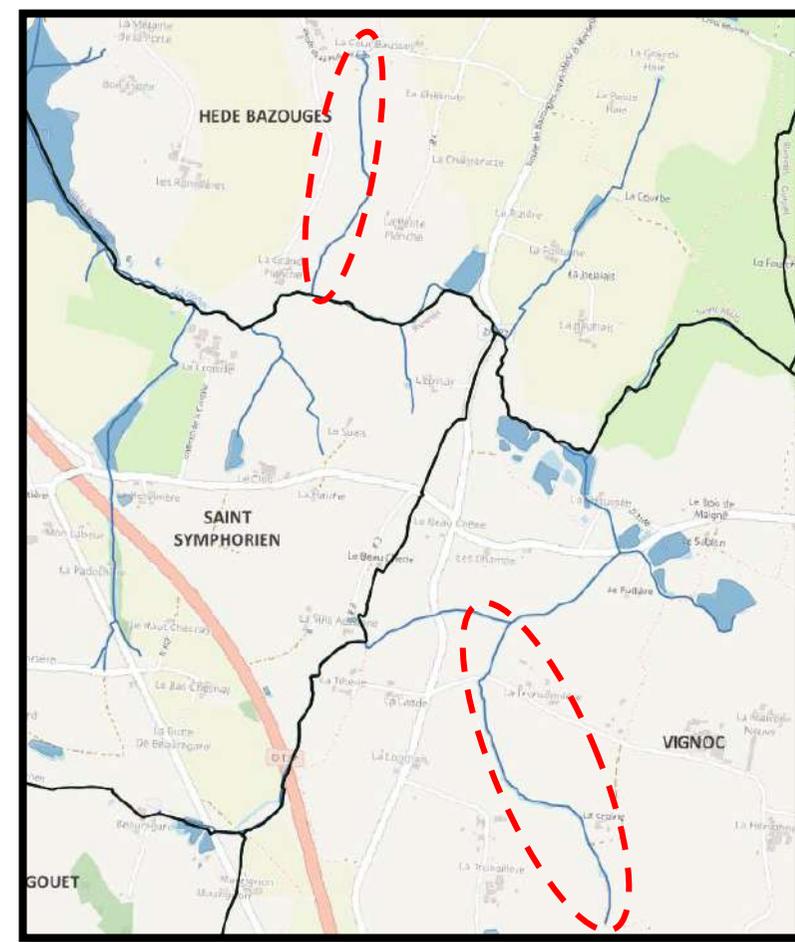
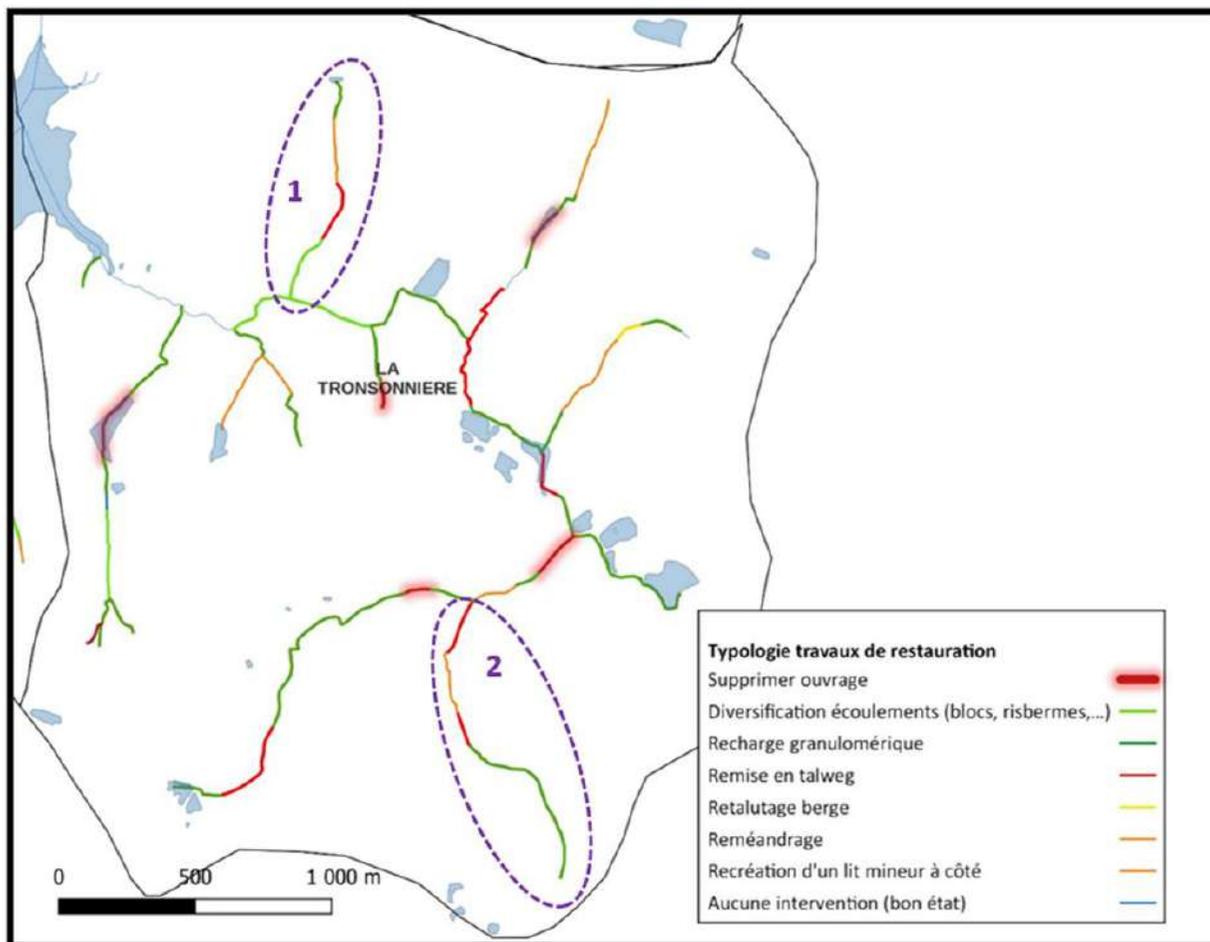
Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

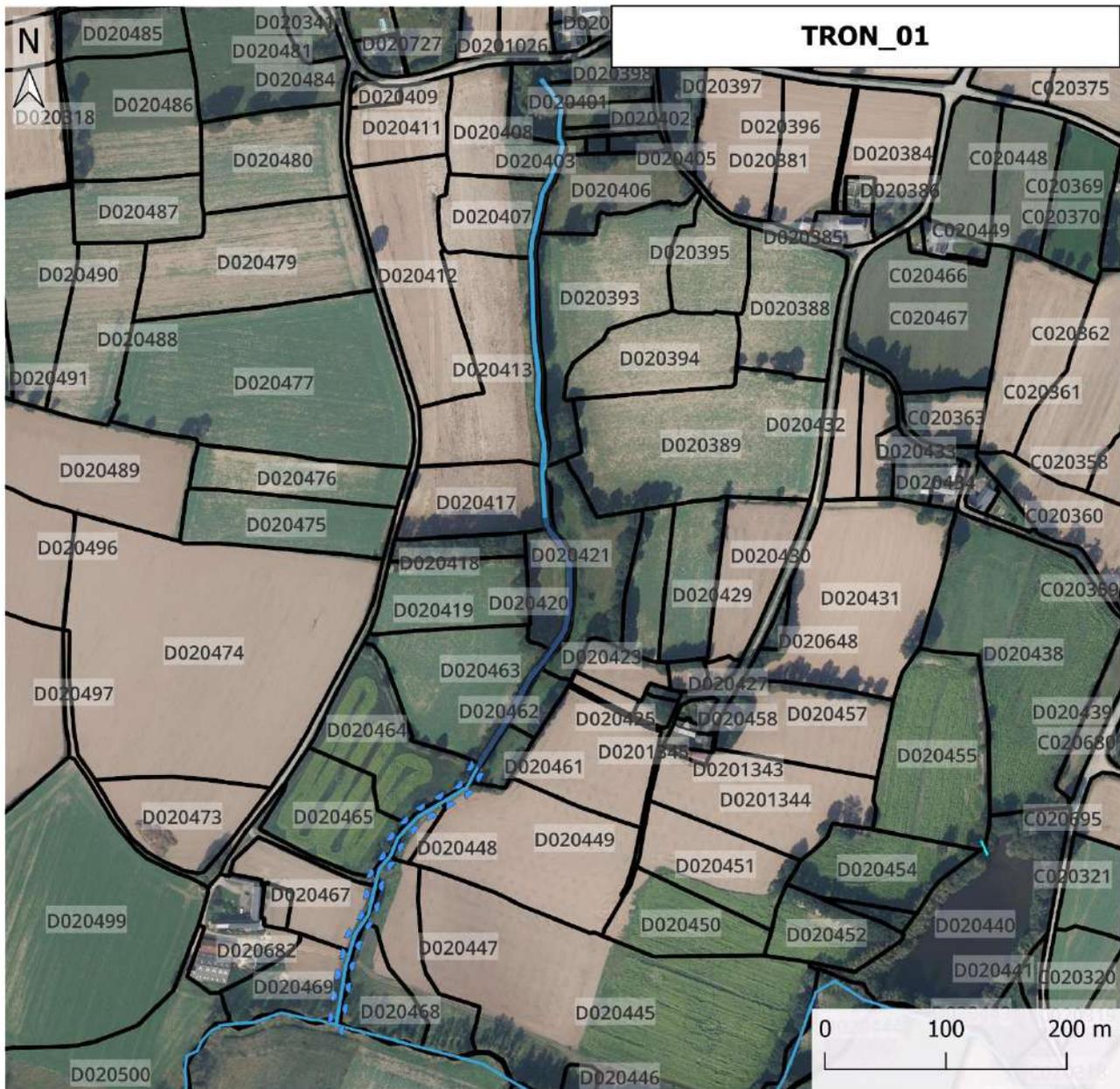
- Buses à recalcer
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- ✗ Suppression de drain
- ✗ Reprise de drains
- ✗ Déconnexion de drain
- ✗ Réhausse de drain

Sous-bv : LA TRONSONNIERE

Localisation - Communes



Masse d'eau	Sous-bv prioritaire	Sous-secteur (Action CE)	Linéaire restauré (km)	Typologie des actions de restauration				Nb d'ouvrage plan d'eau à effacer	Total	Année de réalisation
				Diversification et recharge granulats	Reméandrage	Remise en talweg	Zone humide			
DONAC	La Tronsonniere	1 (TRON01)	0.87	41 000 €	32 000 €				73 000 €	2027
		2 (TRON02)	1.25	58 000 €	45 000 €				103 000 €	2027
	Total		2.12	99 000 €	77 000 €	0 €	0 €		176 000 €	



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"
- Recharge granulométrique "en tâches"
- Fermeture de l'ancien lit
- Risbermes
- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve
- Mise en place de clôtures
- Création d'une ceinture de bas fond

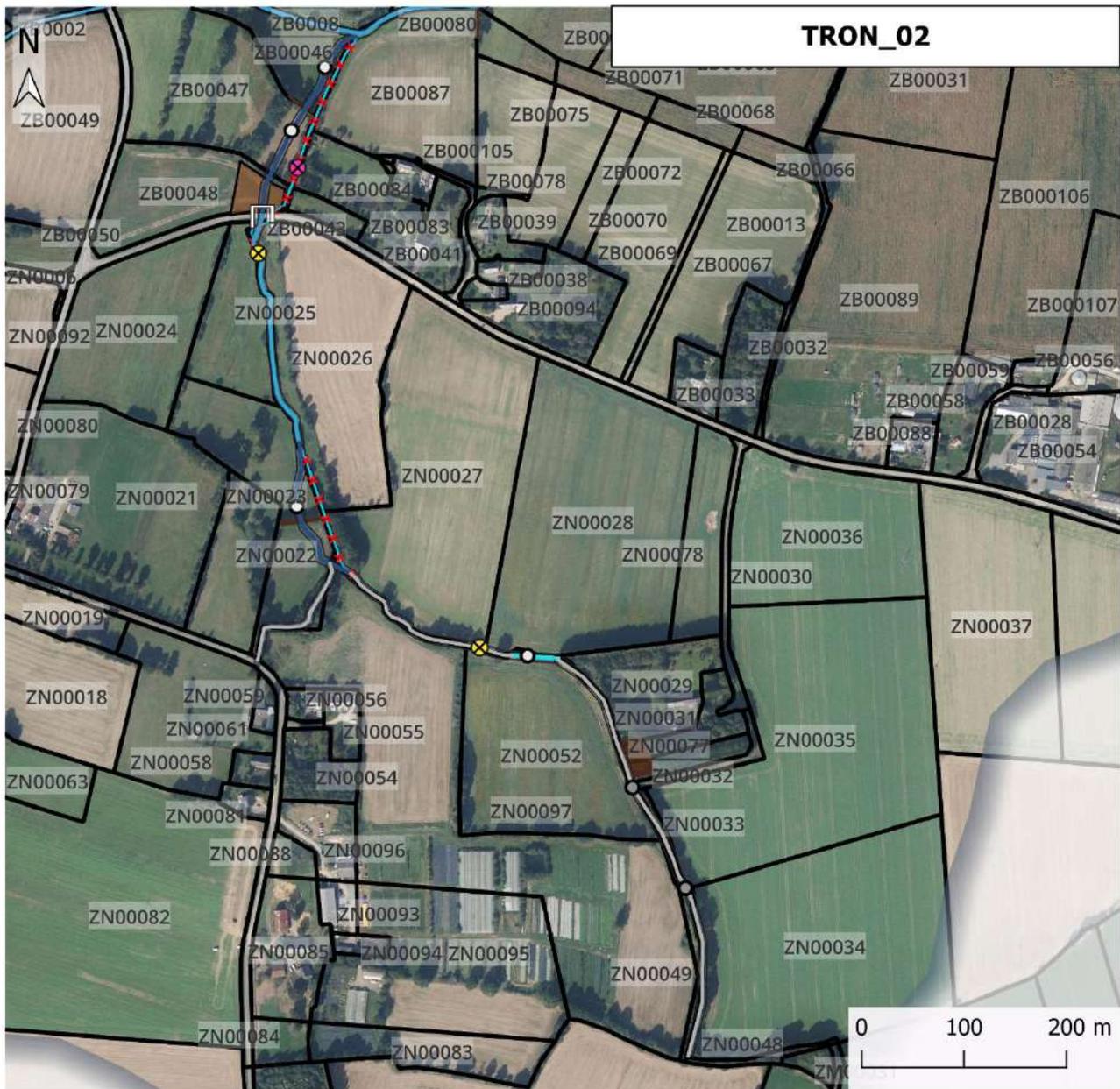
Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler
- Surfaces à terrasser
- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation
- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- Suppression de drain
- Reprise de drains
- Déconnexion de drain
- Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✕ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- ✕✕ Fermeture de l'ancien lit

- ⬇ Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- ⊥ Mise en place de clôtures

- ⊥ Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recalcer

- Buses à remplacer/installer

- ⌋ Installation de passerelles

- Abreuvoir aménagé

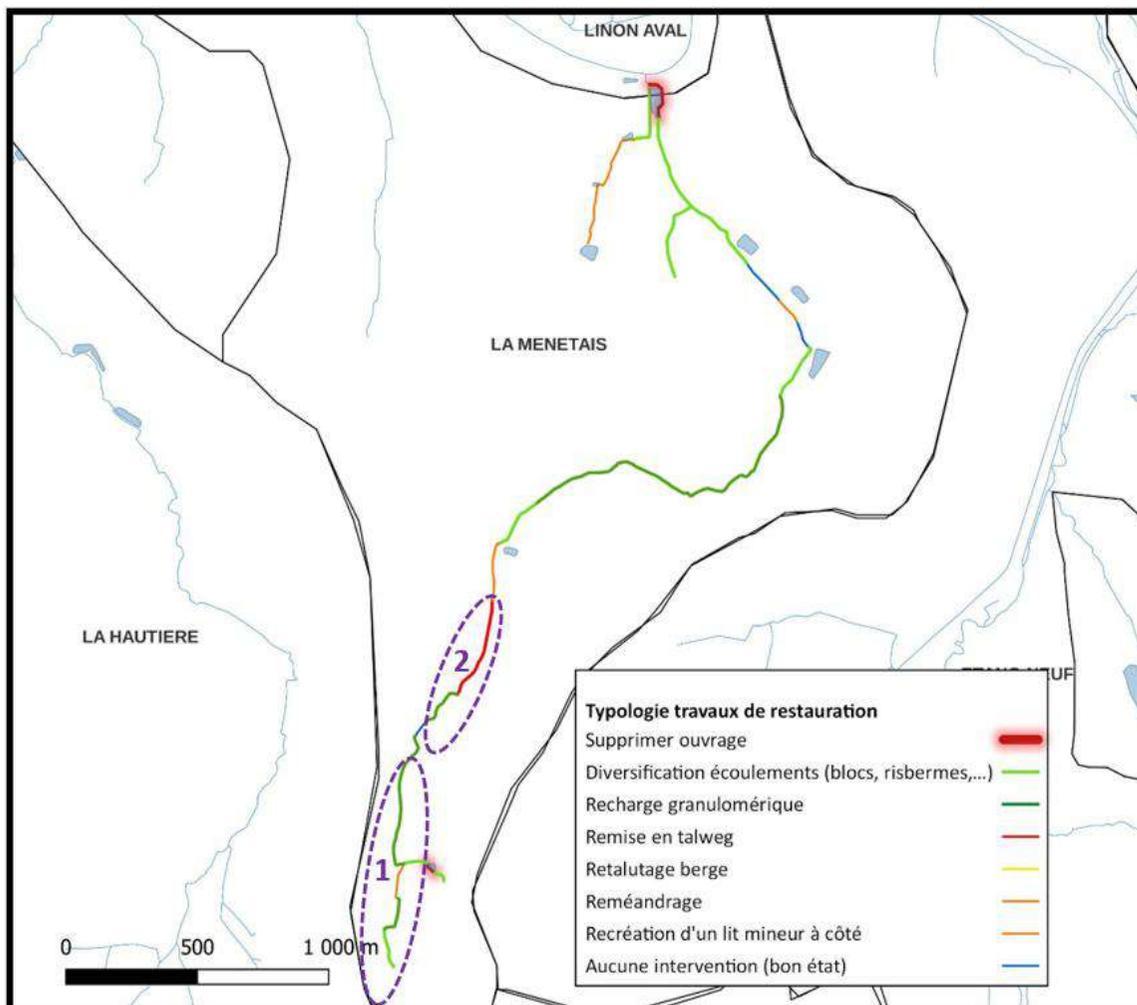
- ✕ Suppression de drain

- ✕ Reprise de drains

- ✕ Déconnexion de drain

- ⊗ Réhausse de drain

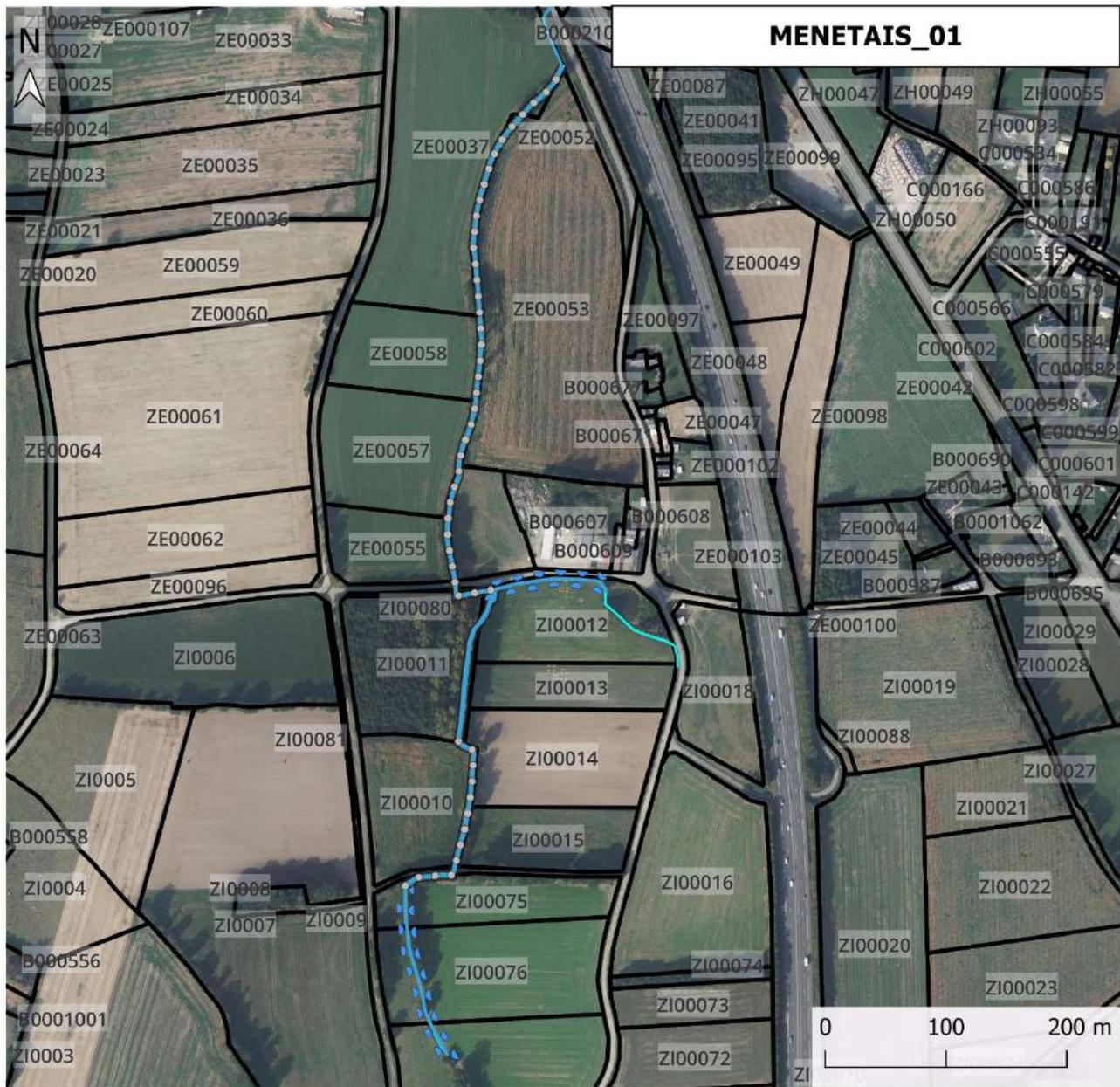
Sous-bv : LA MENETAIS



Localisation - Communes



Masse d'eau	Sous-bv prioritaire	Sous-secteur (Action CE)	Linéaire restauré (km)	Typologie des actions de restauration				Nb d'ouvrage plan d'eau à effacer	Total	Année de réalisation
				Diversification et recharge granulats	Reméandrage	Remise en talweg	Zone humide			
LINON	La Menetais	1 (MENETAIS01)	1	76 000 €	12 900 €			88 900 €	2027	
		2 (MENETAIS02)	0.57	12 000 €		47 000 €	59 000 €	2027		
	Total		1.57	88 000 €	12 900 €	47 000 €	147 900 €			



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✕ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"

- Recharge granulométrique "en tâches"

- ✕✕ Fermeture de l'ancien lit

- ⬇ Risbermes

- Retalutage des berges

- Plantation d'une ripisylve

- Mise en place de clôtures

- ⬇ Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler

- Surfaces à terrasser

- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation

- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler

- Buses à remplacer/installer

- Installation de passerelles

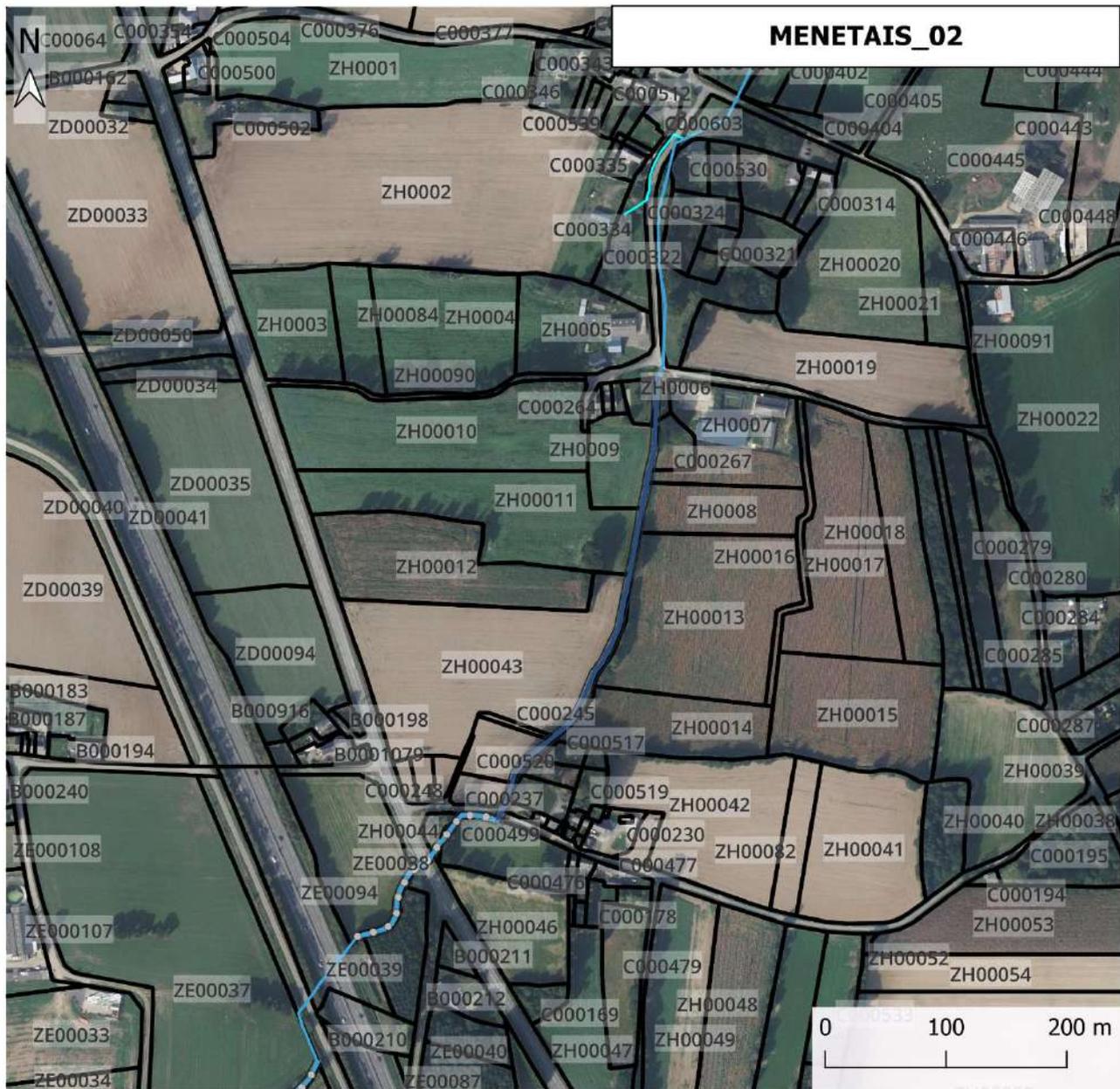
- Abreuvoir aménagé

- Suppression de drain

- Reprise de drains

- Déconnexion de drain

- Réhausse de drain



MENETAIS_02

Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- ✗ Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"
- Recharge granulométrique "en tâches"
- ✗ ✗ Fermeture de l'ancien lit
- Risbermes
- Retalutage des berges
- Plantation d'une ripisylve
- Mise en place de clôtures
- Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler
- Surfaces à terrasser
- Création de mares

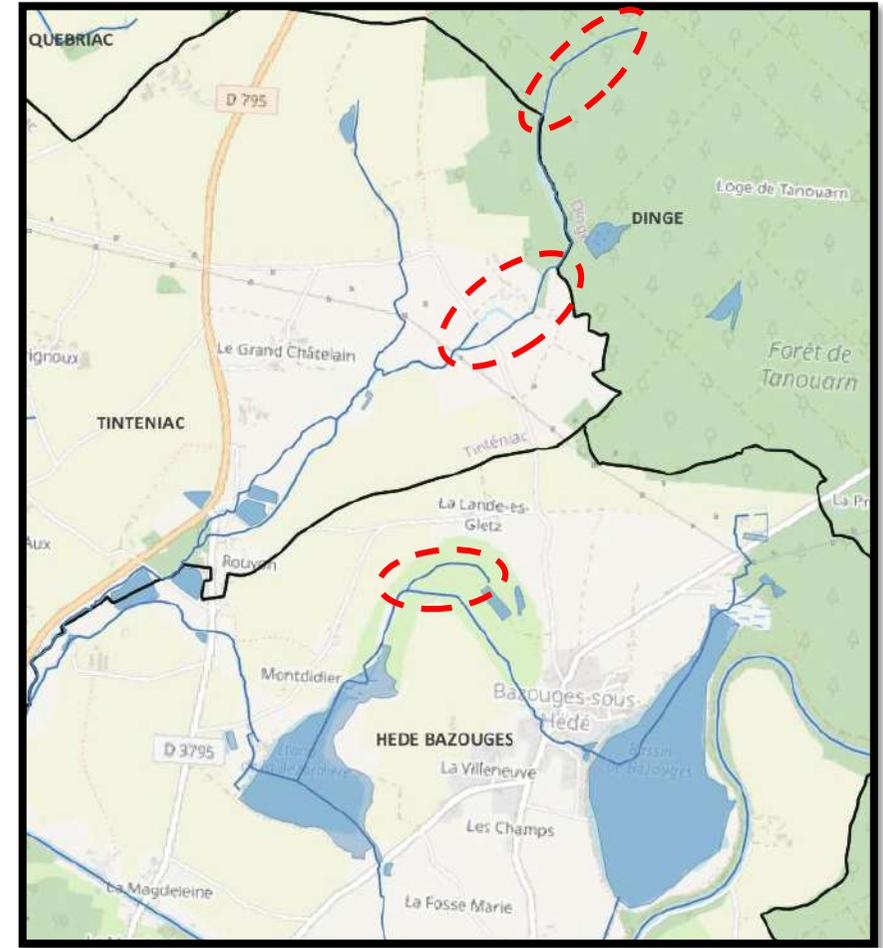
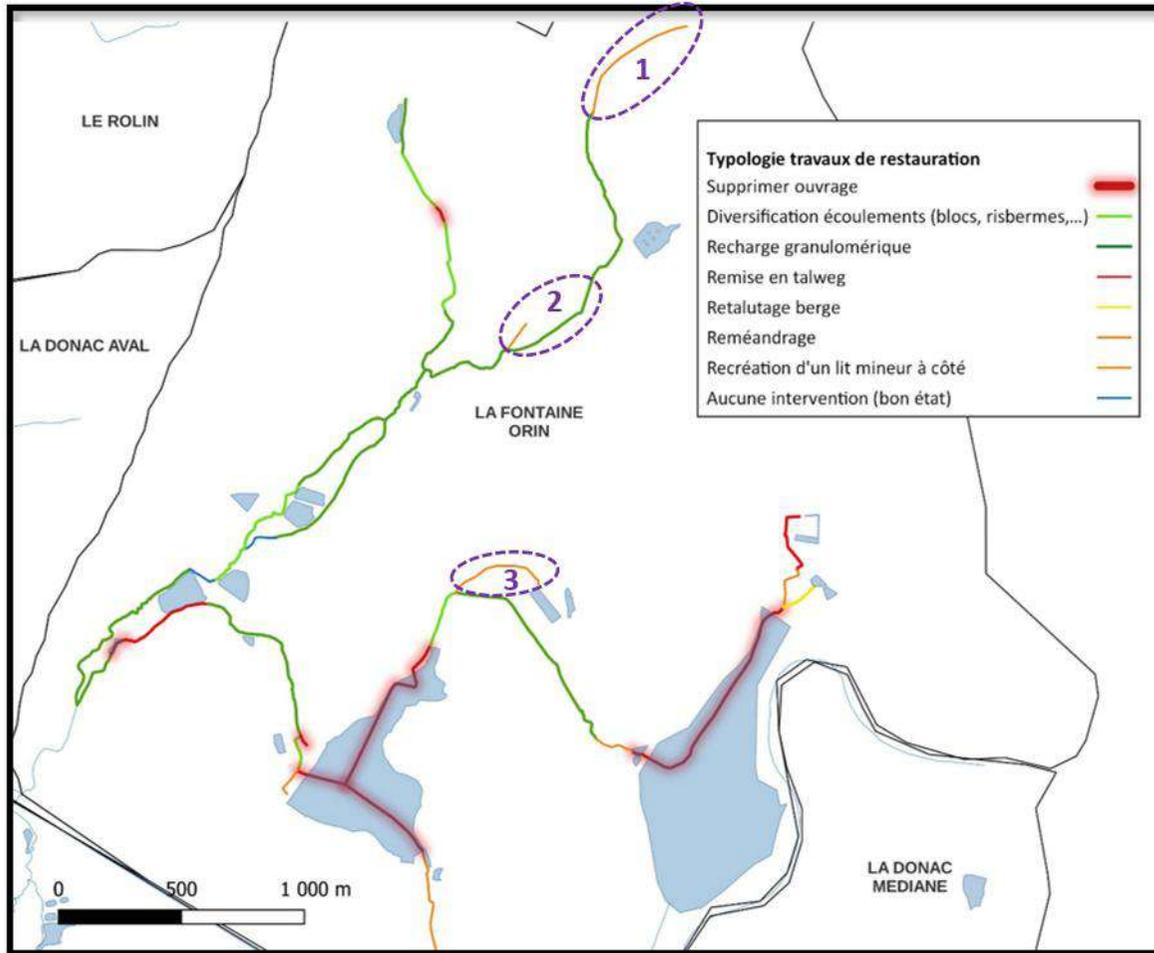
- Broyage/fauchage de la végétation
- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

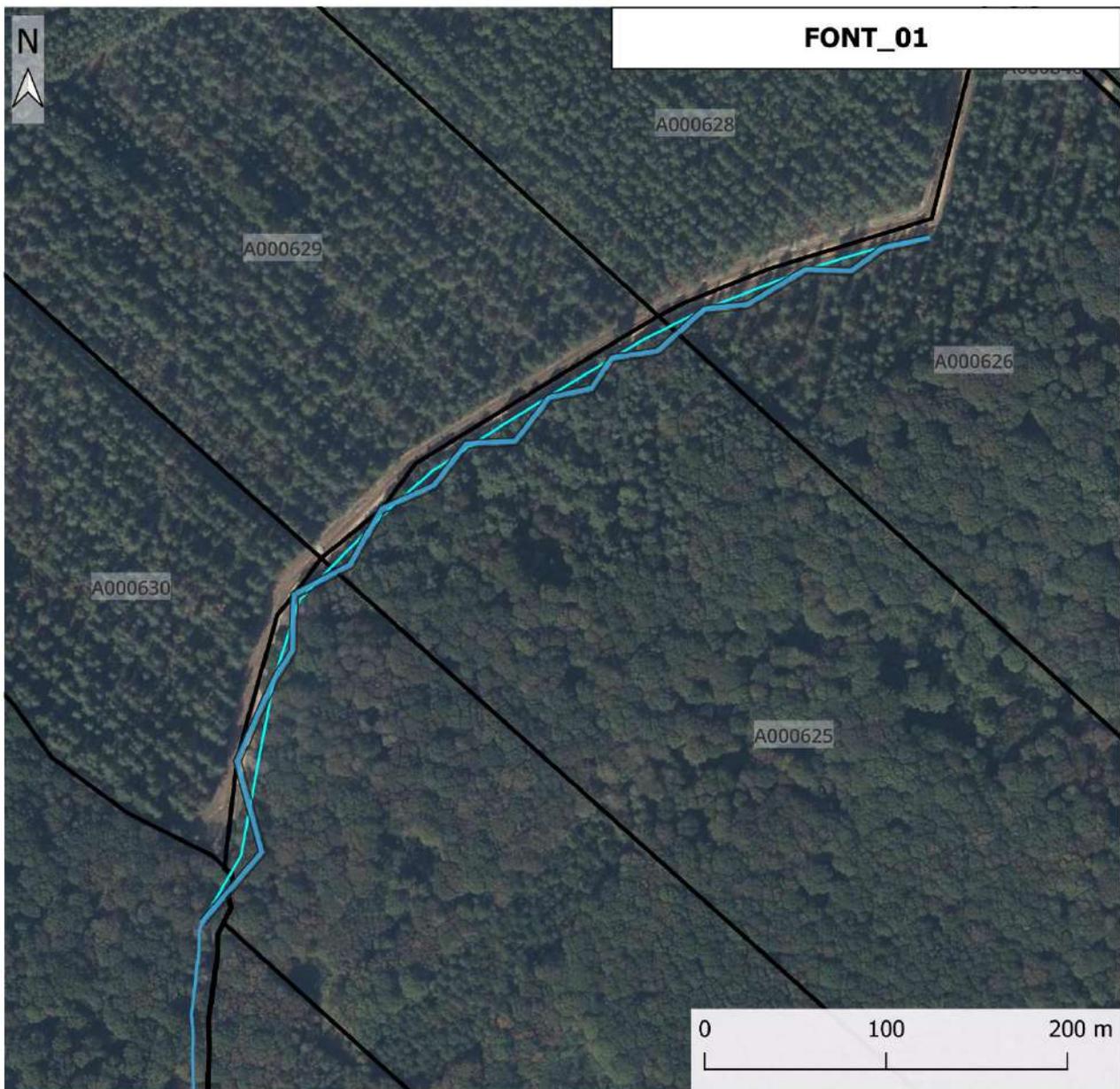
- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- ┌┐ Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- ✗ Suppression de drain
- ✗ Reprise de drains
- ✗ Déconnexion de drain
- ✗ Réhausse de drain

Sous- bv : LA FONTAINE ORIN

Localisation - Communes



Masse d'eau	Sous-bv prioritaire	Sous-secteur (Action CE)	Linéaire restauré (km)	Typologie des actions de restauration					Total	Année de réalisation
				Diversification et recharge granulats	Reméandrage	Remise en talweg	Zone humide	Nb d'ouvrage plan d'eau		
DONAC	La Fontaine Orin	1 (FONT01)	0.56		40 000 €				40 000 €	2028
		2 (FONT02)	0.63	45 000 €	7 000 €			52 000 €	2028	
		3 (FONT03)	0.4		37 000 €			37 000 €	2028	
	Total		1.59	45 000 €	84 000 €	0 €	0 €	129 000 €		



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"
- Recharge granulométrique "en tâches"
- Fermeture de l'ancien lit
- Risbermes

- Retalutage des berges
- Plantation d'une ripisylve
- Mise en place de clôtures
- Création d'une ceinture de bas fond

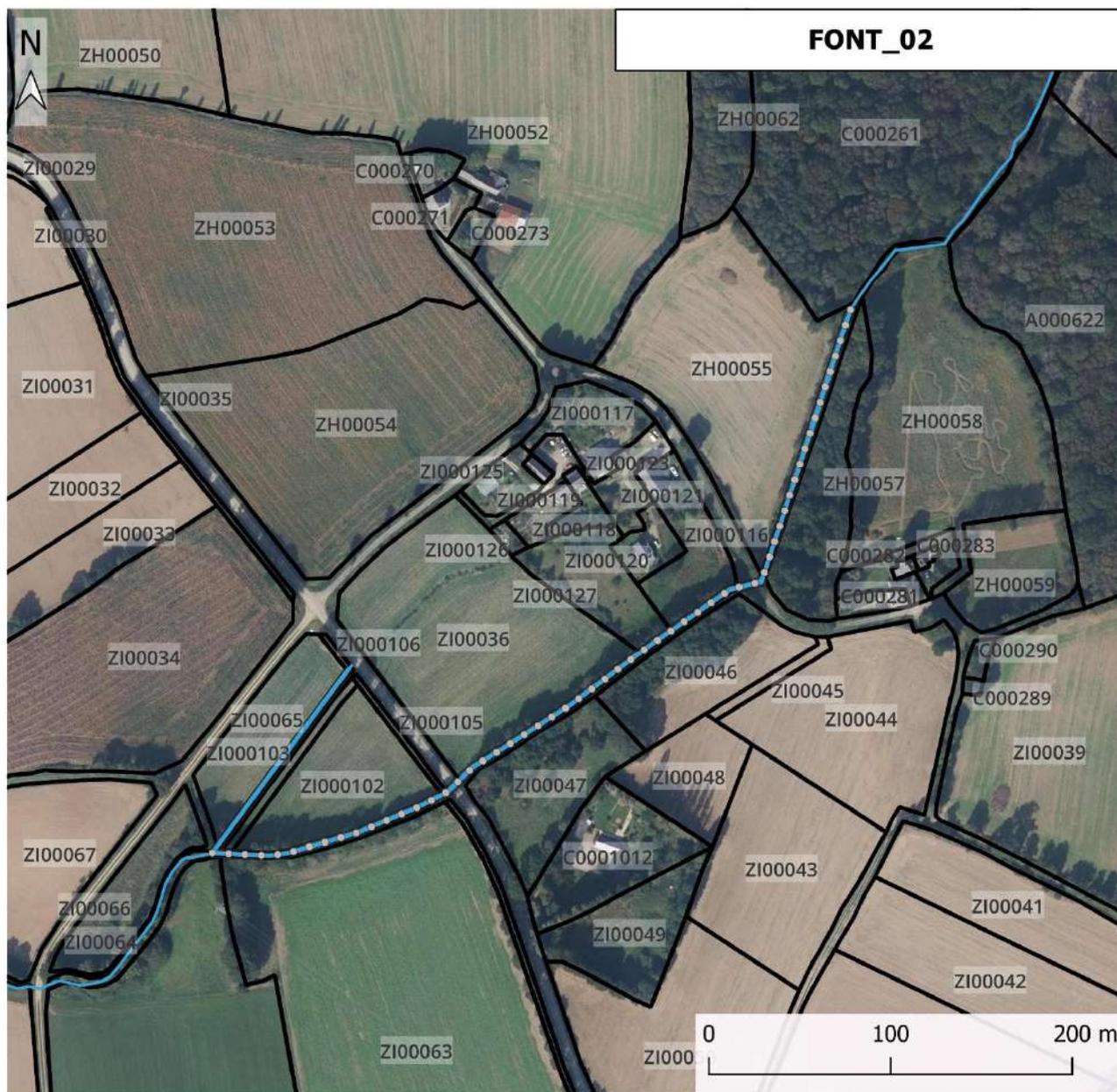
Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler
- Surfaces à terrasser
- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation
- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- Suppression de drain
- Reprise de drains
- Déconnexion de drain
- Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

- Recharge granulométrique "en plein"
- Recharge granulométrique "en tâches"
- Fermeture de l'ancien lit
- Risbermes

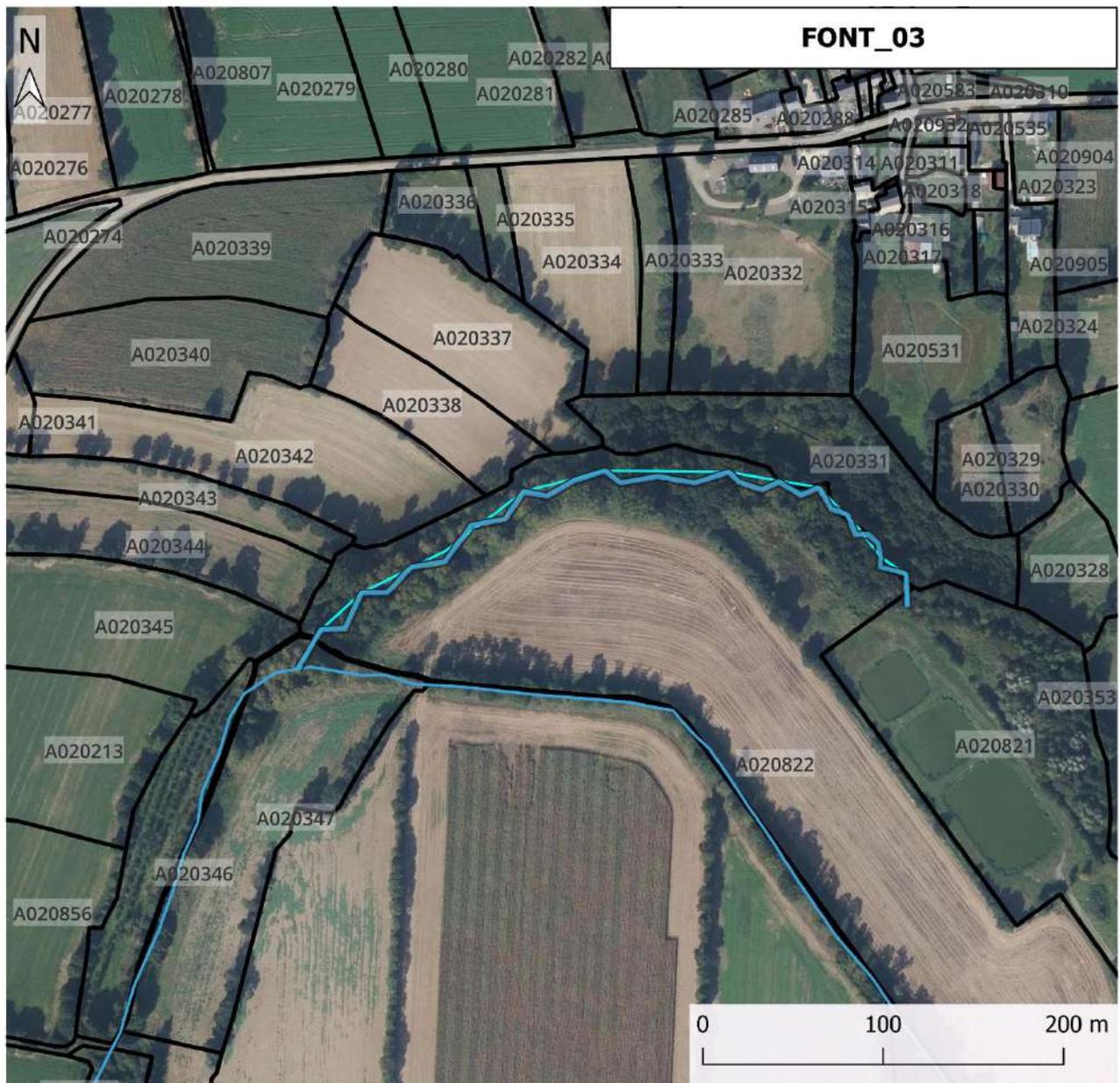
Travaux de restauration des zones humides

- Surfaces à combler
- Surfaces à terrasser
- Création de mares

- Broyage/fauchage de la végétation
- Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- Suppression de drain
- Reprise de drains
- Déconnexion de drain
- Réhausse de drain



Éléments cartographiques

- Inventaires cours d'eau
- Compléments des inventaires cours d'eau
- Limites des parcelles cadastrales

Travaux de restauration de la continuité écologique

- Suppression d'ouvrages

Travaux sur le lit mineur et les berges

- Remise en talweg du lit
- Retour du lit à ciel ouvert
- Reméandrage du lit

Recharge granulométrique "en plein"

Recharge granulométrique "en tâches"

Fermeture de l'ancien lit

Risbermes

Retalutage des berges

Plantation d'une ripisylve

Mise en place de clôtures

Création d'une ceinture de bas fond

Travaux de restauration des zones humides

Surfaces à combler

Surfaces à terrasser

Création de mares

Broyage/fauchage de la végétation

Réouverture de la végétation ligneuse

Actions complémentaires

- Buses à recaler
- Buses à remplacer/installer
- Installation de passerelles
- Abreuvoir aménagé
- Suppression de drain
- Reprise de drains
- Déconnexion de drain
- Réhausse de drain

Bilan - Programmation des travaux de restauration l'hydromorphologie 2025-2028

Volet Milieux aquatiques - Programmation 2023-2028 / Actions de restauration de l'hydromorphologie

Masse d'eau	Sous-bv prioritaire	Linéaire restauré (km)	Diversification et recharge granulats	Reméandrage	Remise en talweg	Zone humide	Nb d'ouvrage plan d'eau	Total	Année de réalisation
DONAC	La Bois du Parc	4.39	218 600 €	85 450 €	55 600 €	0 €		359 650 €	2025
	La Chatière	5.01	350 600 €	139 800 €	21 250 €	0 €	2	511 650 €	2025 et 2026
	La Tronsonnière	2.12	99 000 €	77 000 €	0 €	0 €		176 000 €	2025 et 2026
	La Fontaine Orin	1.59	45 000 €	84 000 €	0 €	0 €		129 000 €	2028
LINON	La Menetais	1.57	88 000 €	12 900 €	47 000 €	0 €		147 900 €	2027
Total		14.68	801 200 €	399 150 €	123 850 €	0 €		1 324 200 €	

Coût total 2025	605 100 €
Coût total 2026	266 200 €
Coût total 2027	323 900 €
Coût total 2028	129 000 €

→ Budget travaux de l'année 2024 reporté au budget travaux de l'année 2025

Total	1 324 200 €
-------	-------------

- La restauration des sous-bv diagnostiqués en 2022 est donc programmée sur la période 2025-2028.
- Le volume des travaux sur cette période s'élève à 14.68 km linéaire de cours d'eau restaurés
- Le montant total des travaux sur la période 2025-2028 s'élève à 1 324 000 € TTC

Programmation des travaux de restauration de l'hydromorphologie 2029-2030

➤ La restauration des sous-bv prioritaires diagnostiqués en 2006 et 2016 est programmée sur la période 2029-2030, elle concerne :

1) Des actions de restauration encore non réalisées du précédent programme de restauration 2016-2020, définies par le rapport d'étude de 2016 (Bureau d'études Fish-PASS) sur les sous-bv du Tertrais et du Linon Amont.

Sous-BV	Nom Action	Site	Identifiant Segment	Linéaire (m)	Type action n°1	Type action n°2	Type action n°3
Linon amont	Llam01	1015	LinonAmont_001	194	Fermeture lit		
	Llam01	1016	LinonAmont_001	265	Fermeture lit		
	Llam03	756	VieuxCour_008	232	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche
	Llam03	760	VieuxCour_008	238	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche
	Llam03	762	VieuxCour_008	171	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche
	Llam04	773	VieuxCour_002	144	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Recharge en matériaux en tâche	Diversification des écoulements - pose de blocs
	Llam04	774	VieuxCour_002	461	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Recharge en matériaux en tâche	Diversification des écoulements - pose de blocs
	Llam04	776	VieuxCour_002	215	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Recharge en matériaux en tâche	Diversification des écoulements - pose de blocs
	Llam04	784	VieuxCour_002	513	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche	Diversification des écoulements - pose de blocs
	Llam04	788	VieuxCour_002	237	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)
	Llam04	940	VieuxCour_002	140	Recharge en matériaux en tâche		Réduction de la section d'écoulement (risbermes)
	Llam05	725	Brancoual_005	163	Fermeture lit		
	Llam05	729	Brancoual_005	311	Fermeture lit		
	Llam05	731	VieuxCour_005	252	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)
	Llam05	736	Brancoual_006	38	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)
	Llam05	743	Brancoual_006	112	Fermeture lit		
	Llam05	744	Brancoual_006	146	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)
	Llam05	746	VieuxCour_005	165	Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)
	Llam05	778	VieuxCour_005	301	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Recharge en matériaux en tâche	Diversification des écoulements - pose de blocs
	Llam05	1013	Brancoual_006	123	Retour du CE dans son talweg d'origine	Diversification des écoulements - pose de blocs	
Tertrais	Ter03	580	Claverie_001	504	Recharge en matériaux en tâche	Retour du CE dans son talweg d'origine	
	Ter04	592	Tertrais_001	179	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)		
	Ter04	593	Tertrais_001	299	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)		

Des fiches actions détaillées correspondant aux actions mentionnées ci-dessus sont présentées en annexe 4, imprimées au format A3. Ces fiches sont extraites du Rapport de l'étude de 2016 (Bureau d'études Fish-PASS).

2.3.3. [Précisions diverses sur le déroulement de la programmation des travaux du SMBVL](#)

- **Flexibilité dans l'exécution de la programmation :**

Les années de programmation des travaux peuvent être adaptées en fonction des réalités de terrain. Certains projets peuvent nécessiter des délais supplémentaires en raison de contraintes locales, qu'elles soient administratives, techniques ou foncières. Ainsi, des secteurs initialement prévus à moyen terme peuvent être réalisés en avance, tandis que d'autres, bien que planifiés plus tôt, peuvent être décalés. Cette souplesse permet de saisir les opportunités tout en respectant les objectifs globaux du programme d'action.

- **Implication des parties prenantes :**

Pour chaque projet de travaux, l'ensemble des propriétaires et usagers concernés est étroitement associé à la démarche. Une phase de concertation est systématiquement engagée au minimum un an avant la réalisation des travaux, afin de permettre un échange constructif et d'adapter le projet aux attentes locales. La mise en œuvre des travaux ne peut se faire qu'après l'obtention de l'accord de l'ensemble des parties concernées. Ces engagements sont formalisés par la rédaction et la signature de conventions entre les différentes parties prenantes.

- **Travaux de substitution en cas de refus sur des sous-secteurs prioritaires :**

Certains linéaires de cours d'eau ont été identifiés comme prioritaires dans le cadre de la stratégie d'amélioration de l'état des masses d'eau. Toutefois, lorsqu'un sous-secteur prioritaire fait l'objet d'un refus de travaux de la part d'un propriétaire ou d'un usager, des linéaires adjacents peuvent être proposés en substitution sur le sous-bassin. Cette approche permet de garantir la continuité des actions engagées et de maintenir les efforts ambitieux en faveur de la restauration et de la protection des milieux aquatiques.

3. Annexes

Annexe n°1 : Récépissé de déclaration



Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer

SERVICE EAU ET BIODIVERSITE
Pôle Police de l'Eau

Rennes, le 27 OCT. 2023

Affaire suivie par : Frédéric Guillard
Tél. : 02 90 02 31 76
Courriel : frederic.guillard@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le directeur
à
Monsieur le Président du
Syndicat Mixte du Bassin du Linon
16 Z.A. du bois du breuil
35190 Saint-Domineuc



Objet : Programme d'actions et de restauration des milieux aquatiques 2023-2028
Bassin versant Du Linon
n° cascade : 35-2023-00103
P.J. : 1 RD

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre dossier de Déclaration d'Intérêt Général et de **déclaration**, au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Programme de restauration des
milieux aquatiques sur le bassin versant du Linon 2023-2028**

Rubrique de la nomenclature : 3.3.5.0. D

- Date de réception du dossier au guichet unique : le **09 octobre 2023**
- N° d'enregistrement au guichet unique : **35-2023-00103**

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction, mais que sa régularité sur le fond, au titre de la loi sur l'eau, n'a pas encore été étudiée à ce stade. Je vous transmets un **récépissé de déclaration**, assorti d'une copie des **prescriptions générales**. J'appelle votre attention sur le fait que ce récépissé précise la date avant laquelle l'opération projetée ne pourra pas être entreprise en l'absence d'opposition ou de prescription particulière, à savoir le **09 décembre 2023**, date limite de la fin de l'instruction du dossier de déclaration Loi sur l'Eau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Directeur,

Le Chef du Pôle Police de l'Eau,

Johan ADAM

Copie :
Préfecture BEUP
SD OFB35

DDTM 35 Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre CS 23167 - 35031 Rennes Cedex
Tél : 02 90 02 32 00 - mail : ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr
Ouverture au public 9 h - 12 h / 14 h - 17 h (16 h le vendredi)

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
Programme de restauration des
milieux aquatiques sur le bassin versant du Linon 2023-2028
Dossier n° 35-2023-00103

Bénéficiaire : Syndicat Mixte du Bassin du Linon

LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
 PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

VU le Code de l'environnement notamment les articles R214-1 et suivants ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code civil, et notamment son article 640 ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. Thierry LATAPIE-BAYROO, directeur départemental de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine ;

Vu la décision du 01 septembre 2023 du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine donnant subdélégation de signature à M. Johan ADAM, chef du pôle police de l'eau ;

VU le dossier de Déclaration d'Intérêt Général et la déclaration au titre de l'article L.214-3 du Code de l'environnement, reçus **le 09 octobre 2023** présenté par le **Syndicat Mixte du Bassin du Linon**, concernant le **Programme de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant du Linon 2023-2028** ;

DONNE RECEPISSE au Syndicat Mixte du Bassin du Linon

de sa déclaration concernant les travaux visés ci-dessus, dont la réalisation est prévue sur **le territoire du Bassin versant du Linon et notamment les communes de Dingé, Evran, Hédé Bazouges, La Baussaine, La Chapelle Chaussée, Les Iffs, Plesder, Pleugueneuc, Saint Briec des Iffs, Saint Domineuc, Saint Gondran, Saint Judoce, Saint Symphorien, Tinténiac, Tréverien, Vignoc.**

Ces travaux rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à déclaration au titre de l'article L.214-3 du Code de l'environnement.

Les rubriques concernées du tableau de l'article R. 214-1 du Code de l'environnement est la suivante :

Numéro de la rubrique	Intitulé de la rubrique	Régime applicable	Prescriptions générales correspondant
3.3.5.0.	Travaux, définis par un arrêté du ministre chargé de l'environnement, ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif (D). Cette rubrique est exclusive de l'application des autres rubriques de la présente nomenclature.	Déclaration	Arrêté du 30 juin 2020 définissant les travaux de restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques relevant de la rubrique

L'opération devra être, en tout point, conforme au dossier présenté. Toutefois, en cas de contradictions éventuelles avec les prescriptions générales, celles-ci sont prioritaires et devront s'appliquer.

Le déclarant ne peut pas démarrer les travaux avant le 09 décembre 2023 correspondant au délai de deux mois à compter de la date de réception du dossier de déclaration complet, durant lequel il peut être fait une éventuelle opposition motivée à la déclaration par l'administration, conformément à l'article R. 214-35 du Code de l'environnement.

Au cas où le déclarant ne respecterait pas ce délai, il s'exposerait à une amende pour une contravention de 5^{ème} classe d'un montant maximum de 1 500 € pour les personnes physiques. Pour les personnes morales, ce montant est multiplié par 5.

Durant ce délai, il peut être demandé des compléments au déclarant si le dossier n'est pas jugé régulier, il peut être fait opposition à cette déclaration, ou des prescriptions particulières éventuelles peuvent être établies sur lesquelles le déclarant sera alors saisi pour présenter ses observations.

En l'absence de suite donnée par les services "police de l'eau" à l'échéance de ce délai de 2 mois, le présent récépissé vaut accord tacite de déclaration.

À cette échéance, copie de la déclaration et de ce récépissé seront alors adressées aux mairies des communes concernées par cette opération, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Rance pour information. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site Internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine durant une période d'au moins six mois.

Cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R.514-3-1 du Code de l'environnement, par les tiers dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de sa publication ou de son affichage à la mairie, et par le déclarant dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi en utilisant l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés ci-dessus.

En application de l'article R. 214-40 du dit code de l'environnement, toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage, et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être portée, **avant réalisation**, à la connaissance du préfet d'Ille-et-Vilaine (service instructeur : Pôle Police de l'Eau), qui peut exiger une nouvelle déclaration.

Les agents mentionnés à l'article L 171-1 du Code de l'environnement et notamment ceux chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques auront libre accès aux installations objet de la déclaration à tout moment, dans le cadre d'une recherche d'infraction.

Le présent récépissé cessera d'être valable si les travaux n'ont pas débuté dans le délai de trois ans. Un nouveau dossier de déclaration devra alors être produit.

Les services de "police de l'eau" des DDTM d'Ille-et-Vilaine devront obligatoirement être avertis de la date de début des travaux, ainsi que de la date d'achèvement des ouvrages et, le cas échéant, de la date de mise en service. Les ouvrages, les travaux et les conditions de réalisation et d'exploitation doivent être conformes au dossier déposé.

L'inobservation des présentes dispositions, de celles contenues dans le dossier présenté et dans les prescriptions générales annexées au présent récépissé, pourra entraîner l'application des sanctions prévues à l'article R. 216-12 du Code de l'environnement. Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Le Préfet se réserve, en outre, la faculté de prescrire ultérieurement toutes modifications que le fonctionnement ou la transformation de l'ouvrage rendraient nécessaires dans l'intérêt de la préservation du milieu aquatique, de la salubrité et de la sécurité publiques, et ce, sans que l'exploitant puisse prétendre, de ce chef, à aucun dédommagement.

Le présent récépissé ne dispense, en aucun cas, le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

RENNES, le 27 OCT. 2023

Pour le Préfet et par subdélégation,
Le Chef du Pôle Police de l'Eau,


Johan ADAM

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du Code de l'environnement. Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez à un droit d'accès et de restriction aux informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au service instructeur police de l'eau - DDTM - Service EAU et BIODIVERSITÉ - Pôle Police de l'Eau - Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre - CS 23167 - 35031 RENNES CEDEX

Le Morgat - 12, rue Maurice Fabre - CS 23167 - 35031 RENNES Cedex
M : 02 90 02 32 00 - ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr - Ouverture au public : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h (16 h le vendredi)

Annexe n°2 : Panneaux d'affichage de l'avis d'enquête publique sur les sites concernés



Photo 1: Format 42cm*60cm des panneaux d'affichage de l'avis d'enquête publique, implantés sur les sites concernés du territoire du bassin versant du Linon.



Photo 2 : Panneau au lieu-dit « Le petit Rocher » - 35630 Saint-Symphorien - Sous bv de la Chatière.



Photo 3 : Panneau au lieu-dit « La Croix Chemin » - 35630 Les Iffs - Sous bv du Bois du Parc.



Photo 4 : Panneau au lieu-dit « La Touche Pichard » - 35720 Plesder/Pleugueneuc - Sous bv de la Reimbaudière et A.

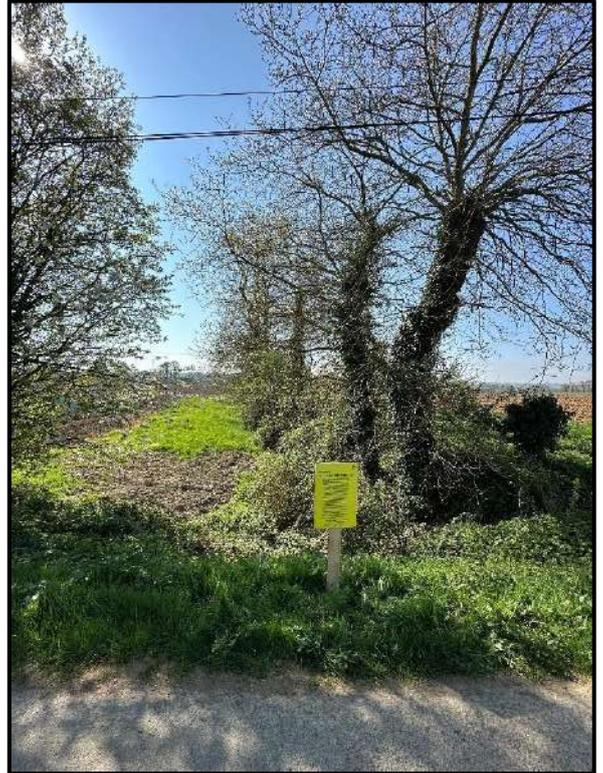


Photo 5 : Panneau au lieu-dit « Cr La Haye » - 35190 Tinténiac - Sous bv de La Fontaine Orin.



Photo 6 : Panneau au lieu-dit « Dollon » - 35190 Tinténiac - Sous bv de La Menetais.



Photo 7 : Panneau au lieu-dit « La Retière » - 35630 Saint-Symphorien - Sous bv de La Chatière.

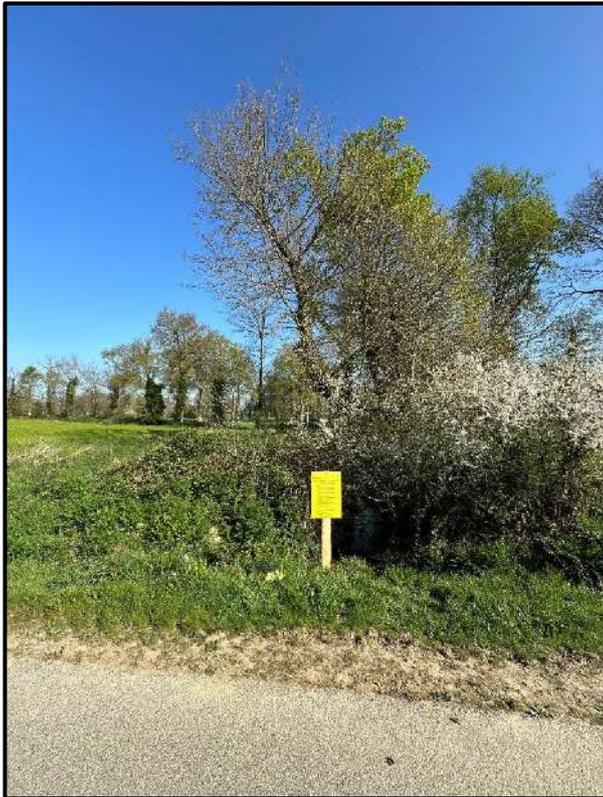


Photo 8 : Panneau au lieu-dit « La Tronsonnière » - 35630 Vignoc - Sous bv de La Tronsonnière.



Photo 9 : Panneau au lieu-dit « Le Gravier » - 35190 La Baussaine - Sous bv du Bois du Parc.

Annexe n°3 : Tableau – Synthèse programme d'actions MA 2025-2028 (Disponible format A3 Imprimé)

Code du site	Nom du site	Département	Commune(s)	Masse d'eau	Sous Bassin-Versant	Description des actions	Linéaires restaurés (m)	2025	2026	2027	2028	Coût total (€ TTC)
BDP01	Restauration du Ru du Bois du Parc de la source à la Longrais	35	Les Iffs	La Donac	La Bigottière	Recharge granulo "en plein" en amont du site puis récréation d'un lit mineur ou remise en talweg plus en aval.	1428	101 850.00 €				101 850.00 €
BDP02	Restauration du Ru de la Croix Neuve de la source à la confluence avec le Ru du Bois du Parc	35	La Baussaine / Les Iffs	La Donac	La Bigottière	Recréation d'un lit mineur ou remise en talweg sur l'ensemble du linéaire.	1671	89 900.00 €				89 900.00 €
BDP03	Restauration du Ru du Bois du Parc De la Longrais au pont de la Goussais	35	Les Iffs / Saint Bireuc les Iffs / Tinténiac	La Donac	La Bigottière	Recharge granulo "en plein" sur la quasi-totalité du linéaire. Récréation d'un lit mineur sur un petit affluent en rive droite.	1740	167 900.00 €				167 900.00 €
BREI_01	Restauration du Breil-Caulnette et de ses affluents de la source à la confluence avec le Ru du Tertrais	35	Pleugueneuc	Le Linon	Le Breil-Caulnette	Actions de restauration envisageables (diagnostic et priorisation issue du diagnostic effectué en 2006 et 2016)	7725	-	-	-	-	-
CHAP_01	Restauration du Chapronnais de la Ville Méen à la confluence avec le Linon	22	Evran	Le Linon	Le Chapronnais	Actions de restauration envisageables (diagnostic et priorisation issue du diagnostic effectué en 2006 et 2016)	760	-	-	-	-	-
CHAT_01	Restauration du Ru de la Ville Aulard du pont de la D80 à l'étang de Hédé	35	Saint Symphorien	La Donac	La Chatière	Recréation du lit mineur sur la quasi totalité du linéaire et diversification des écoulements en amont	693		50 000.00 €			50 000.00 €
CHAT_03	Restauration du ru de la Chatière et de ses affluents de la source à la confluence avec le ru de la Ville Aulard	35	Saint Symphorien	La Donac	La Chatière	Actions diverses: suppression plans d'eau en aval du site puis remise en talweg ou récréation du lit mineur en amont des plans d'eau. Diversification des écoulements et recharge "en plein".	2658	223 450.00 €				223 450.00 €
CHAT_05	Restauration du Ru de la Malaunay de la source à la confluence avec le Ru de la Ville Aulard	35	Saint Symphorien	La Donac	La Chatière	Diversification des écoulements sur l'extrémité aval du site et récréation d'un lit mineur sur le reste du linéaire.	331	22 000.00 €				22 000.00 €
CHAT_06	Restauration du Ru de Launay Péan de la source à la Grémillière	35	La Chapelle Chaussée / Saint Gondran / Saint Symphorien	La Donac	La Chatière	Recharge granulométrique "en plein" sur la majorité du site et récréation d'un lit mineur en amont.	566		71 200.00 €			71 200.00 €
CHAT_07	Restauration du Ru de la Ville Aulard de la source à la Grémillière	35	Saint Symphorien / La Chapelle Chaussée	La Donac	La Chatière	Recharge granulométrique "en plein" sur la majorité du site et récréation d'un lit mineur en amont.	1096		145 000.00 €			145 000.00 €
FONT_01	Restauration du Ru de Rouillon à la forêt de Tanouarn	35	Dingé	La Donac	La Fontaine Orain	Recréation d'un lit mineur dans le fond de vallée sur l'ensemble du site.	594				40 000.00 €	40 000.00 €
FONT_02	Restauration du Ru de Rouillon à l'Épine Saudrais	35	Tinténiac	La Donac	La Fontaine Orain	Recharge granulométrique "en plein" sur l'ensemble du linéaire principal. Récréation d'un lit mineur sur l'affluent en rive droite.	632				52 000.00 €	52 000.00 €
FONT_03	Restauration du Ru de l'étang de Bazouges en aval de la station d'épuration du Bazouges sous Hédé	35	Hédé Bazouges	La Donac	La Fontaine Orain	Recréation d'un lit mineur dans le fond de vallée sur l'ensemble du site.	414				37 000.00 €	37 000.00 €
MENETAIS_0	Restauration du Ru de la Menetais en amont et en aval de la Crochuais	35	Saint Domineuc	Le Linon	La Menetais	Recharge granulométrique et diversification des écoulements sur la majorité du linéaire. Récréation d'un lit mineur au centre du site.	980			88 900.00 €		88 900.00 €
MENETAIS_0	Restauration du Ru de la Menetais du Lieudit Dollon à la Haute Menetais	35	Saint Domineuc	Le Linon	La Menetais	Recharge granulométrique "en plein" sur la partie amont du site puis remise en talweg plus en aval.	557			59 000.00 €		59 000.00 €
REIM_01	Restauration du Ru de la Reimbaudière et de ses affluents de la source à la confluence avec le Linon	35	Pleugueneuc	Le Linon	La Reimbaudière	Actions de restauration envisageables (diagnostic et priorisation issue du diagnostic effectué en 2006 et 2016)	13680	-	-	-	-	-
TRON_01	Restauration du Ru de la Cour Bausset de sa source à la confluence avec le Ru de la Tonçonnière	35	Hédé Bazouges	La Donac	La Tronçonnière	Recharge granulométrique sur l'extrémité amont du tronçon puis récréation d'un lit mineur. Remise en talweg et diversification des écoulements en aval.	871			73 000.00 €		73 000.00 €
TRON_02	Restauration du Ru de la Tronçonnière de la source à la confluence avec le Ru de Beauregard	35	Vignoc	La Donac	La Tronçonnière	Recharge granulométrique "en plein" sur la moitié amont du site et remise en talweg ou récréation d'un lit mineur sur sa moitié aval.	1231			103 000.00 €		103 000.00 €
VILL_01	Restauration du Ru de la Ville Es Mière et de ses affluents de la source à la confluence avec le Linon	22	Saint Judoce	Le Linon	La Ville Es Mière	Actions de restauration envisageables (diagnostic et priorisation issue du diagnostic effectué en 2006 et 2016)	3953					-
Total (TTC)								605 100.00 €	266 200.00 €	323 900.00 €	129 000.00 €	1 324 200.00 €

Annexe n°4 : Fiches actions détaillées - Programmation des travaux de restauration hydromorphologique 2029-2030 (Disponible au format A3 Imprimé)

Sommaire :

- Année 1 :

- Llav01
- Llav02
- Hau06
- Rom08
- Rom09
- Rom10
- Rom11
- Rom12
- Rom13

- Année 2 :

- Hau01
- Hau02
- Hau03
- Hau04
- Hau05
- Rom01
- Rom02
- Rom03
- Rom04
- Rom05
- Rom06
- Rom07

- Année 3 :

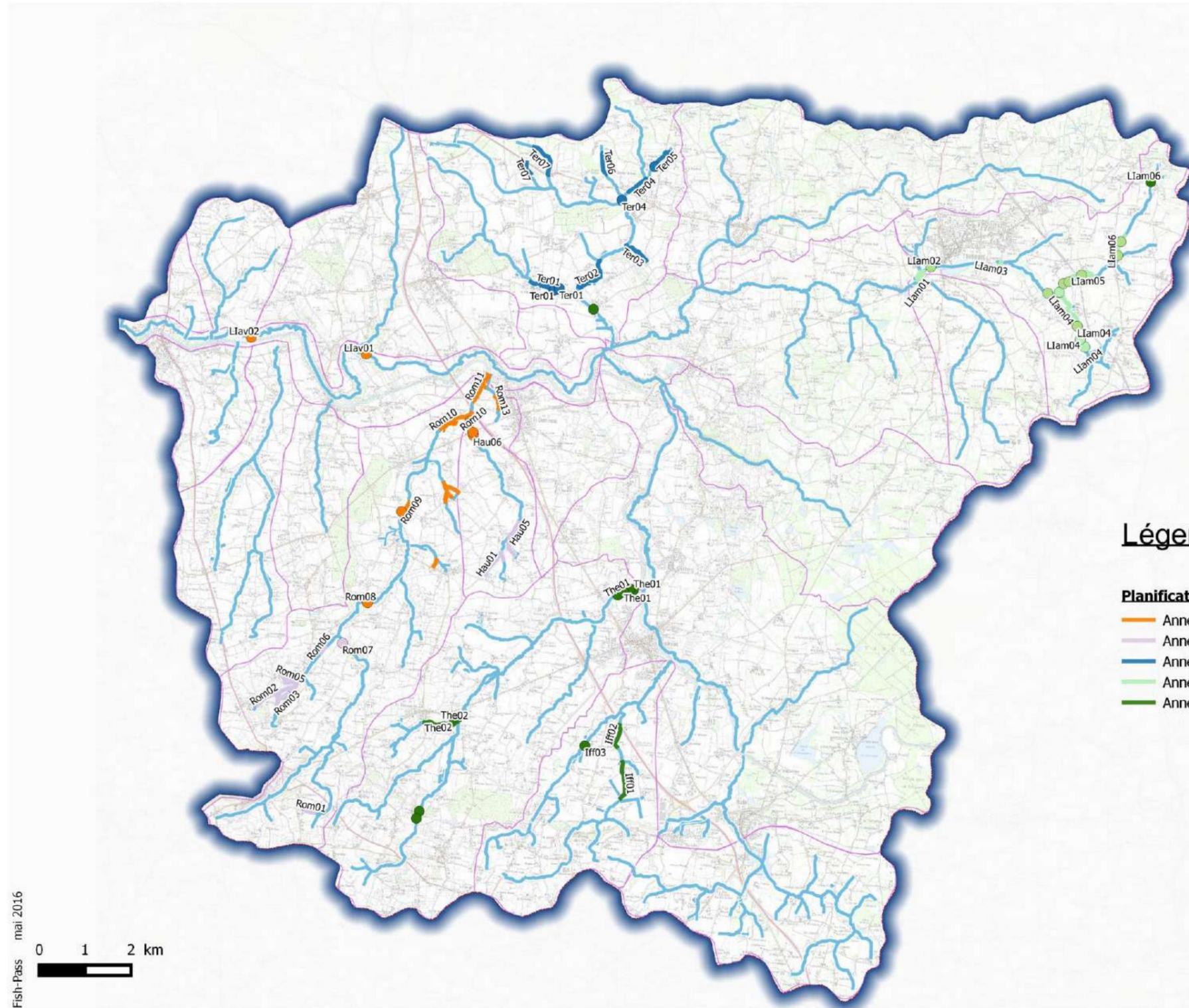
- Ter01
- Ter02
- Ter03
- Ter04
- Ter05
- Ter06

- Année 4 :

- Llam01
- Llam02
- Llam03
- Llam04
- Llam05
- Llam06
- Llam07

- Année 5 :

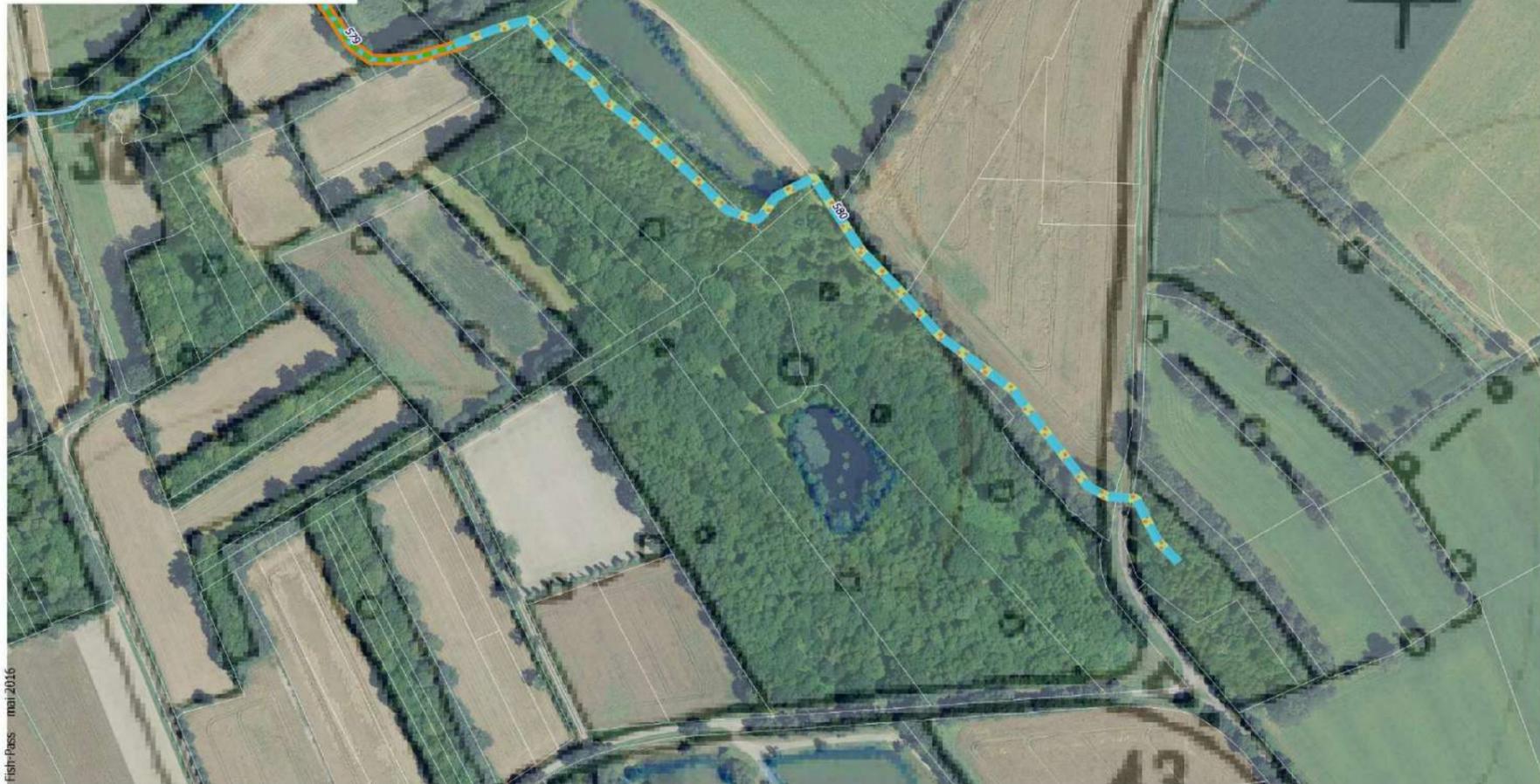
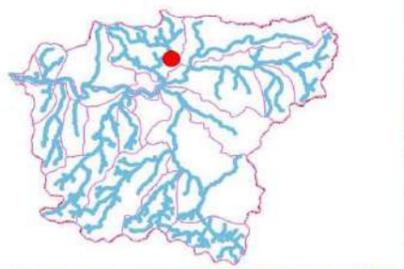
- Iff01
- Iff02
- Iff03
- The01
- The02



Légende

Planification	
Orange	Année 1
Purple	Année 2
Blue	Année 3
Green	Année 4
Dark Green	Année 5

SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION - Ter03



CTMA du LINON

- Programme d'action -

- FICHE TRAVAUX Ter03

Fish-Pass mai 2016

DESCRIPTION DU LINÉAIRE D'ACTION

Site	identifiant segment	identifiant tronçon	largeur plein bord moy. (m)	hauteur d'eau moy. observée (cm)	lit mouillé largeur moy. observée (m)	linéaire (m)
579 Claverie_001		ssBv_Tertrais	1.2	0	0.6	116
580 Claverie_001		ssBv_Tertrais	1	3	0.6	504

Coût total de l'opération: 12 870 €

	Unité	Quantité	Montant
Restauration de la continuité écologique			
Grands ouvrages hydrauliques			
Rampe en enrochement	unité		
Bras de contournement	unité		
Pré-barrage	unité		
Effacement partiel	unité		
Effacement total	unité		
Déconnexion d'un étang	unité		
Suppression d'un étang	unité		
Petits ouvrages hydrauliques de franchissement			
Rampe en enrochement	unité		
Echancrure	unité		
Micro-seuil successifs	unité		
Implantation dallot/pont cadre	unité		
Restauration de la morphologie du lit mineur			
Diversification des écoulements - pose de blocs	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Recharge en matériaux en tâche	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	166-10-18	3 330 €
Recharge en matériaux en plein	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Reméandrage	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Fermature lit	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Retour du CE dans son talweg d'origine	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	159-38-57	9 540 €
Restauration des berges			
plantation	linéaire (m)		
Cloture - lutte contre le piétinement	linéaire (m)		
entretien ripisylve	linéaire (m)		
ouverture ripisylve	linéaire (m)		
suppression peupliers	unité		
Limitation des incidences du bétail			
aménagement	unité		
suppression	unité		
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes			
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes	unité		
Renouée du japon	unité		

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Cours d'eau de tête de bassin versant ayant subi des travaux hydrauliques de rectification et recalibrage.

Opération consistant à reconnecter le cours d'eau et les zones humides rivulaires par un engraissement du lit.

L'objectif est de limiter les temps de transferts des nutriments et des écoulements en crues.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION - Ter03

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Grands ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

Petits ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LIT MINEUR

Site	Type Action1	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action2	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action3	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	
579	Retour du CE dans son talweg d'origine	50%	58	14	21	3 490 €			0						0				
580	Recharge en matériaux en tâche	33%	166	10	18	3 330 €	Retour du CE dans son talweg d'origine	20%	101	24	36	6 050 €							

Type d'action	Prix unitaire (€/ml)
Diversification des écoulements - pose de blocs	30
Recharge en matériaux en plein	60
Recharge en matériaux en tâche	20
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40
Reméandrage	80
Retour du CE dans son talweg d'origine	60

ACTIONS DE RESTAURATION DES BERGES

Remarques

Néant. Pas d'action

ACTIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES DU BÉTAIL

Remarques

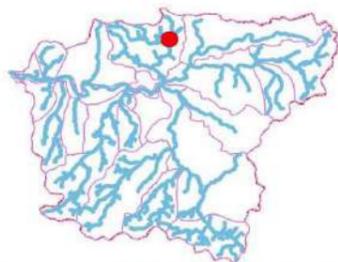
Néant. Pas d'action

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Remarques

Néant - pas d'action

SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION - Ter04



CTMA du LINON

- Programme d'action -

- FICHE TRAVAUX Ter04

DESCRIPTION DU LINÉAIRE D'ACTION

Site	identifiant segment	identifiant tronçon	largeur plein bord moy. (m)	hauteur d'eau moy. observée (cm)	lit mouillé largeur moy. observée (m)	linéaire (m)
592 Tertrais_001		ssBv_Tertrais	1.5	5	1.2	179
593 Tertrais_001		ssBv_Tertrais	1.5	5	1.2	299

		Coût total de l'opération: 10 740 €	
	Unité	Quantité	Montant
Restauration de la continuité écologique			
Grands ouvrages hydrauliques			
Rampe en enrochement	unité		
Bras de contournement	unité		
Pré-barrage	unité		
Effacement partiel	unité		
Effacement total	unité		
Déconnexion d'un étang	unité		
Suppression d'un étang	unité		
Petits ouvrages hydrauliques de franchissement			
Rampe en enrochement	unité		
Echancrure	unité		
Micro-seuil successifs	unité		
Implantation dallot/pont cadre	unité	1	5 000 €
Restauration de la morphologie du lit mineur			
Diversification des écoulements - pose de blocs			
Recharge en matériaux en tâche	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Recharge en matériaux en plein	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	143-35-62	5 740 €
Reméandrage	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Fermature lit	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Retour du CE dans son talweg d'origine	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Restauration des berges			
plantation	linéaire (m)		
Cloture - lutte contre le piétinement	linéaire (m)		
entretien ripisylve	linéaire (m)		
ouverture ripisylve	linéaire (m)		
suppression peupliers	unité		
Limitation des incidences du bétail			
aménagement	unité		
suppression	unité		
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes			
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes	unité		
Renouée du japon	unité		

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Opération de diversification des habitats aquatiques et reconnexion des zones humides rivulaires couplée à une action de restauration de la continuité écologique.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION - Ter04

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Grands ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

Petits ouvrages hydrauliques

Site	Usage	Dimension	Type d'ouvrage	Classe hauteur chute	Rugosité	Profil	franchissabilité truite Fario basses eaux	franchissabilité truite Fario moyennes eaux	franchissabilité truite Fario hautes eaux	Synthèse franchissabilité Truite Fario	Classe franchissabilité Anguille	TypeAction1	TOTAL
436	1.franchissement agricole	d=800	Buse	0.<0.5m	1.lisse	0.vertical >5H/L	1.infranchissable	1.infranchissable	1.infranchissable	1.infranchissable	3	Implantation dallot/pont cadre	5 000 €



Remarques

Le tirant d'eau de la buse et la hauteur de chute du seuil rendent l'ouvrage infranchissable. Il est préconisé le remplacement de la buse par un pont cadre. Si l'état de l'ouvrage le permet, un simple calage pourra être effectué.

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LIT MINEUR

Site	Type Action1	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m ³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action2	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m ³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action3	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m ³)	Poids (T)	Prix (€)	
592	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	30%	54	13	23	2 150 €													
593	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	30%	90	22	39	3 590 €													

Type d'action	Prix unitaire (€/ml)
Diversification des écoulements - pose de blocs	30
Recharge en matériaux en plein	60
Recharge en matériaux en tâche	20
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40
Reméandrage	80
Retour du CE dans son talweg d'origine	60

ACTIONS DE RESTAURATION DES BERGES

Remarques

Entretien léger de la ripisylve pour l'ouverture du milieu.

ACTIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES DU BÉTAIL

Remarques

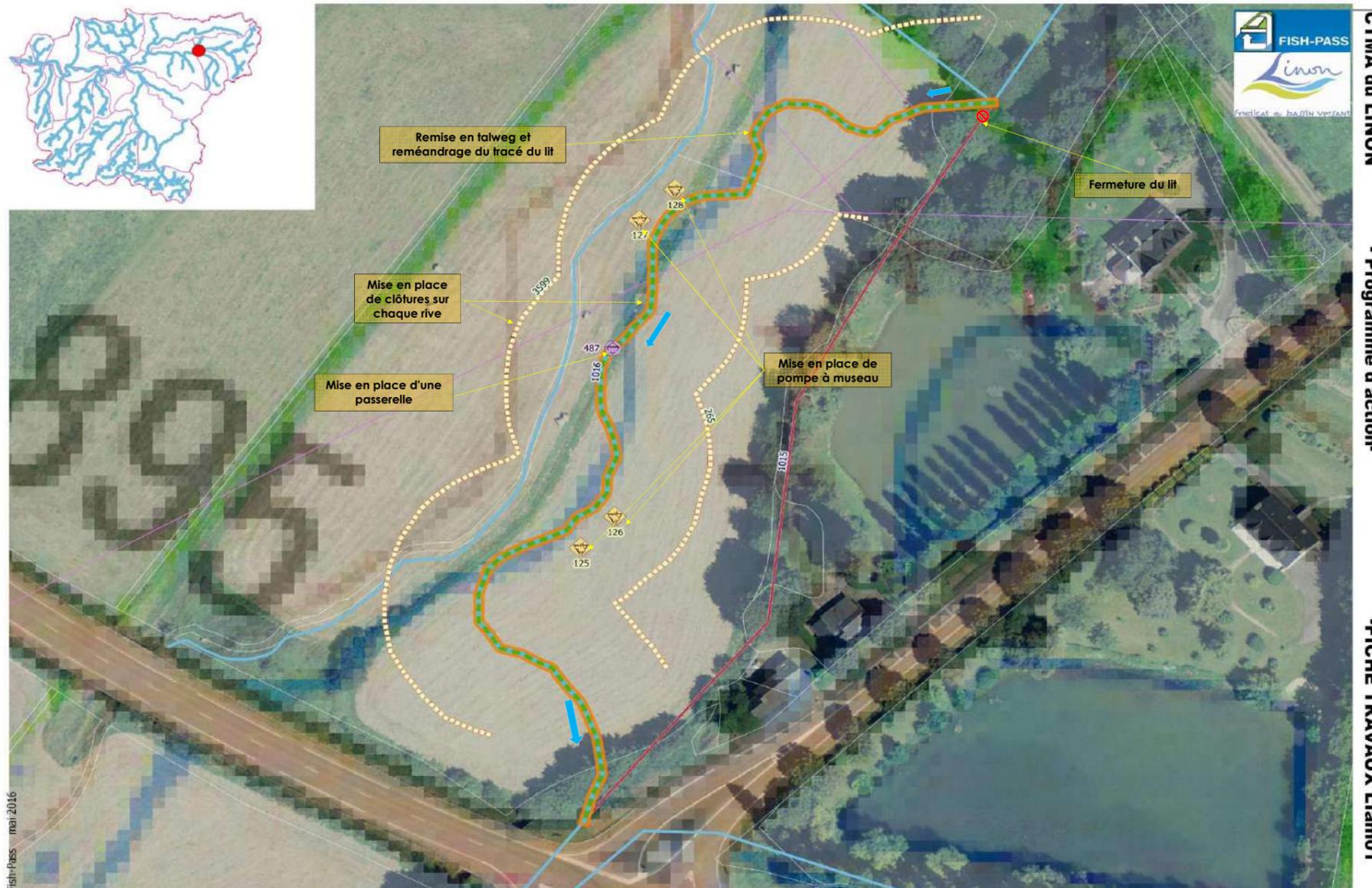
Néant - pas d'action

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Remarques

Néant - pas d'action

SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION - Llam01



CTMA du LINON

- Programme d'action -

- FICHE TRAVAUX Llam01

DESCRIPTION DU LINÉAIRE D'ACTION

Site	identifiant segment	identifiant tronçon	largeur plein bord moy. (m)	hauteur d'eau moy. observée (cm)	lit mouillé largeur moy. observée (m)	linéaire (m)
1015	LinonAmont_001	ssBv_LinonAmont	3	10	2,8	194
1016	LinonAmont_001	ssBv_LinonAmont	3	1,7	0	265

		Coût total de l'opération: 64 381 €	
	Unité	Quantité	Montant
Restauration de la continuité écologique			
Grands ouvrages hydrauliques			
0 €			
Rampe en enrochement	unité		
Bras de contournement	unité		
Pré-barrage	unité		
Effacement partiel	unité		
Effacement total	unité		
Déconnexion d'un étang	unité		
Suppression d'un étang	unité		
Petits ouvrages hydrauliques de franchissement			
2 500 €			
Rampe en enrochement	unité		
Echancrure	unité		
Micro-seuil successifs	unité		
Implantation dalot/pont cadre	unité	1	2 500 €
Restauration de la morphologie du lit mineur			
21 720 €			
Diversification des écoulements - pose de blocs	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Recharge en matériaux en tâche	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Recharge en matériaux en plein	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Reméandrage	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	194-989-1484	5 820 €
Fermeture lit	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	265-1352-2027	15 900 €
Retour du CE dans son talweg d'origine	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Restauration des berges			
2 650 €			
plantation	linéaire (m)		
Cloture - lutte contre le piétinement	linéaire (m)	530	2 650 €
entretien ripisylve	linéaire (m)		
ouverture ripisylve	linéaire (m)		
suppression peupliers	unité		
Limitation des incidences du bétail			
1 520 €			
aménagement	unité	4	1 520 €
suppression	unité		
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes			
0 €			
Renouée du japon	unité		

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Secteur ayant subi des travaux hydrauliques de dévoiement, rectification et recalibrage de lit.

L'opération consiste en une remise en talweg du lit avec un reméandrage de son tracé pour diversifier les conditions d'habitats. Le lit actuel est condamné avec la reprise des matériaux de déblaiement pour le tracé du nouveau lit. Des aménagements connexes sont prévus pour compenser les effets des aménagements sur les usages en présence. Sur chaque rive, il est prévu l'installation d'une clôture et de pompes à museau. Une passerelle pour passer d'une rive à l'autre sera également installée.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION - Llam01

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Grands ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

Petits ouvrages hydrauliques

Site	Usage	Dimension	Type d'ouvrage	Classe hauteur chute	Rugosité	Profil	franchissabilité truite Fario basses eaux	franchissabilité truite Fario moyenne eaux	franchissabilité truite Fario hautes eaux	Synthèse franchissabilité Truite Fario	Classe franchissabilité Anguille	TypeAction1	TOTAL
487												Implantation dallot/pont cadre	2 500 €

Remarques

Passerelle non-existante nécessaire de mettre en place pour le franchissement du nouveau tracé de cours d'eau reméandré dans son talweg.

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LIT MINEUR

Site	Type Action1	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (m)	Volume (m ³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action2	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (m)	Volume (m ³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action3	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (m)	Volume (m ³)	Poids (T)	Prix (€)	
1015	fermeture lit	100%	194	989	1 484	5 820 €													
1016	Retour du CE dans son talweg d'origine	100%	265	1 352	2 027	15 900 €													

Type d'action	Prix unitaire (€/m)
Diversification des écoulements - pose de blocs	30
Recharge en matériaux en plein	60
Recharge en matériaux en tâche	20
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40
Reméandrage	80
Retour du CE dans son talweg d'origine	60

ACTIONS DE RESTAURATION DES BERGES

Remarques

Néant. Pas d'action

ACTIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES DU BÉTAIL

Site	nature	position	impacts	colmatage	TypeAction1	Prix (€)
125					aménagement	380
126					aménagement	380
127					aménagement	380
128					aménagement	380

Remarques

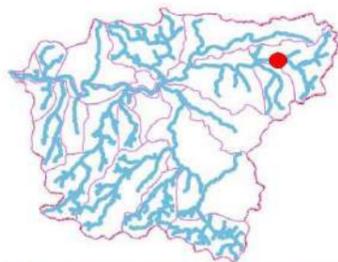
Le règlement du SAGE interdit les abreuvoirs en berge. Il s'agit de condamner l'accès au lit par la mise en place d'une clôture. Des pompes à museaux sont installées pour l'abreuvement du bétail.

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Remarques

Néant - pas d'action

SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION - Llam03



CTMA du LINON

- Programme d'action -

- FICHE TRAVAUX Llam03

DESCRIPTION DU LINÉAIRE D'ACTION

Site	identifiant segment	identifiant tronçon	largeur plein bord moy. (m)	hauteur d'eau moy. observée (cm)	lit mouillé largeur moy. observée (m)	linéaire (m)
756 VieuxCour_008	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	3	20	3	232
760 VieuxCour_008	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	3	40	2.1	238
762 VieuxCour_008	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	3	20	2.1	171

		Coût total de l'opération: 64 381 €	
	Unité	Quantité	Montant
Restauration de la continuité écologique			
Grands ouvrages hydrauliques			
Rampe en enrochement	unité		
Bras de contournement	unité		
Pré-barrage	unité		
Effacement partiel	unité		
Effacement total	unité		
Déconnexion d'un étang	unité		
Suppression d'un étang	unité		
Petits ouvrages hydrauliques de franchissement			
Rampe en enrochement	unité		
Echancrure	unité		
Micro-seuil successifs	unité		
Implantation dalot/pont cadre	unité		
Restauration de la morphologie du lit mineur			
Diversification des écoulements - pose de blocs	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	64-6-16	1 920 €
Recharge en matériaux en tâche	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	64-38-69	1 280 €
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	256-125-224	10 260 €
Reméandrage	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Fermature lit	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Retour du CE dans son talweg d'origine	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Restauration des berges			
plantation	linéaire (m)		
Cloture - lutte contre le piétinement	linéaire (m)		
entretien ripisylve	linéaire (m)		
ouverture ripisylve	linéaire (m)		
suppression peupliers	unité	80	8 800 €
Limitation des incidences du bétail			
aménagement	unité		
suppression	unité		
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes			
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes	unité		
Renouée du japon	unité		

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Secteur ayant subi des dévoiements de cours d'eau liés à la création du plan d'eau et des travaux hydrauliques de rectification et de recalibrage du cours d'eau. Les habitats aquatiques sont uniformisés.

Recherche de diversification des habitats aquatiques en ayant recours à des techniques mixtes de diversification du lit mineur (création de radier en tâche, création de risberme, pose aléatoire de blocs). En action d'accompagnement, il est planifié la suppression des peupliers en berges. La commune se chargera de l'abattage. Le syndicat prend en charge seulement le désouchage.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION - Llam03

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Grands ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

Petits ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LIT MINEUR

Site	Type Action1	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action2	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action3	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)
756	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40%	93	56	100	3 720 €	Diversification des écoulements - pose c	10%	23	2	6	700 €	Recharge en matériaux en tâche	10%	23	17	31	460 €
760	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40%	95	40	72	3 800 €	Diversification des écoulements - pose c	10%	24	2	6	710 €	Recharge en matériaux en tâche	10%	24	12	22	480 €
762	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40%	68	29	52	2 740 €	Diversification des écoulements - pose c	10%	17	2	4	510 €	Recharge en matériaux en tâche	10%	17	9	16	340 €

Type d'action	Prix unitaire (€/ml)
Diversification des écoulements - pose de blocs	30
Recharge en matériaux en plein	60
Recharge en matériaux en tâche	20
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40
Reméandrage	80
Retour du CE dans son talweg d'origine	60

ACTIONS DE RESTAURATION DES BERGES

Site	Type Action1	Prix
3 598	suppression peupliers	8 800 €

Remarques

Suppression des peupliers. Le chiffrage comprend le déssouchage. L'abatage et la valorisation des arbres est la charge de la commune.

ACTIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES DU BÉTAIL

Remarques

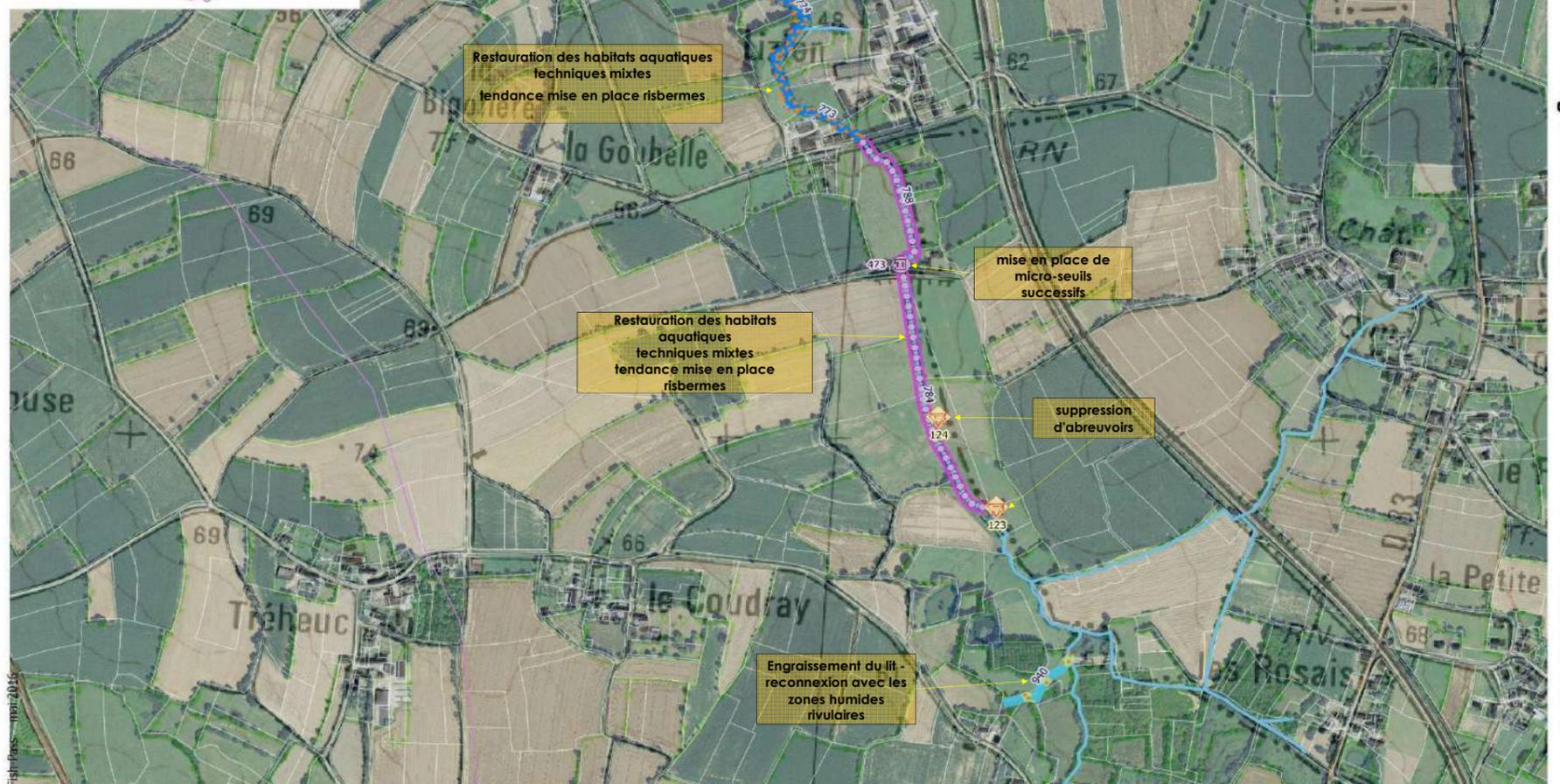
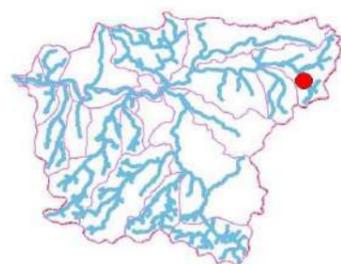
Néant - pas d'action

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Remarques

Néant - pas d'action

SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION - Llam04



CTMA du LINON

- Programme d'action -

- FICHE TRAVAUX Llam04

DESCRIPTION DU LINÉAIRE D'ACTION

Site	identifiant segment	identifiant tronçon	largeur plein bord moy. (m)	hauteur d'eau moy. observée (cm)	lit mouillé largeur moy. observée (m)	linéaire (m)
773 VieuxCour_002	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	1,4	3	0,5	144
774 VieuxCour_002	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	1,1	10	0,8	461
776 VieuxCour_002	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	1,4	10	0,9	215
784 VieuxCour_002	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	1,3	2	1	513
788 VieuxCour_002	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	2,3	2	1,3	237
940 VieuxCour_002	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	0	0	0	140

		Coût total de l'opération: 64 381 €	
	Unité	Quantité	Montant
Restauration de la continuité écologique			
Grands ouvrages hydrauliques			
0 €			
Rampe en enrochement	unité		
Bras de contournement	unité		
Pré-barrage	unité		
Effacement partiel	unité		
Effacement total	unité		
Déconnexion d'un étang	unité		
Suppression d'un étang	unité		
Petits ouvrages hydrauliques de franchissement			
3 000 €			
Rampe en enrochement	unité		
Echancrure	unité		
Micro-seuil successifs	unité	1	3 000 €
Implantation dalot/pont cadre	unité		
Restauration de la morphologie du lit mineur			
27 740 €			
Diversification des écoulements - pose de blocs	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	280-25-68	8 400 €
Recharge en matériaux en tâche	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	427-70-127	8 550 €
Recharge en matériaux en plein	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)	269-53-97	10 790 €
Reméandrage	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Fermeture lit	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Retour du CE dans son talweg d'origine	linéaire (m) - Volume (m3)-poids (T)		
Restauration des berges			
0 €			
plantation	linéaire (m)		
Cloture - lutte contre le piétinement	linéaire (m)		
entretien ripisylve	linéaire (m)		
ouverture ripisylve	linéaire (m)		
suppression peupliers	unité		
Limitation des incidences du bétail			
300 €			
aménagement	unité		
suppression	unité	2	300 €
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes			
0 €			
Renouée du japon	unité		

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Opération de diversification des habitats aquatiques couplée à la suppression de pressions tels les abreuvoir et la restauration de la continuité écologique. Une annexe fait l'objet d'une reconnexion avec les zones humides rivulaires.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION - Llam04

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Grands ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

Petits ouvrages hydrauliques

Site	Usage	Dimension	Type d'ouvrage	Classe hauteur chute	Rugosité	Profil	franchissabilité truite Fario basses eaux	franchissabilité truite Fario moyennes eaux	franchissabilité truite Fario hautes eaux	Synthèse franchissabilité Truite Fario	Classe franchissabilité Anguille	TypeAction1	TOTAL
473	2.franchissement privatif	d=1000	Buse	0.<0.5m	1.lisse	2.inclinée 2H/3L à 1H/5L	1.infranchissable	1.infranchissable	1.infranchissable	1.infranchissable	1	Micro-seuil successifs	3 000 €



Remarques

L'ouvrage oh473 ne pourra pas être repositionné à des montants de travaux peu onéreux en raison de la présence d'un talus important. La solution retenue est d'envoyer par l'aval le radier de la buse avec la création de micro-seuils successifs pour étager la chute. Au préalable une étude de dimensionnement sera nécessaire. A noter l'état de vétusté de la buse avec des infiltrations. Des interventions d'accompagnement d'étanchéification sont probables.

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LIT MINEUR

Site	Type Action1	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action2	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action3	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)
773	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	14	1	3	580 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	36	2	3	720 €	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	36	3	9	1 080 €
774	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	46	7	13	1 850 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	115	9	17	2 310 €	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	115	10	28	3 460 €
776	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	22	4	7	860 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	54	5	9	1 080 €	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	54	5	13	1 610 €
784	Diversification des écoulements - pose de blocs	10%	51	5	12	1 540 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	128	32	58	2 560 €	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	25%	128	26	46	5 130 €
788	Diversification des écoulements - pose de blocs	10%	24	2	6	710 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	59	19	35	1 180 €	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	25%	59	15	28	2 370 €
940	Recharge en matériaux en tâche	25%	35	3	5	700 €												

Type d'action	Prix unitaire (€/ml)
Diversification des écoulements - pose de blocs	30
Recharge en matériaux en plein	60
Recharge en matériaux en tâche	20
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40
Reméandrage	80
Retour du CE dans son talweg d'origine	60

ACTIONS DE RESTAURATION DES BERGES

Remarques

Néant. Pas d'action

ACTIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES DU BÉTAIL

Site	nature	position	impacts	colmatage	TypeAction1	Prix (€)
123	pied_de_berge	RD	piétinement_local_lit	2.localise	suppression	150 €
124	pied_de_berge+cloture	RD	piétinement_gen_lit	2.localise	suppression	150 €

Remarques

Le règlement du SAGE interdit les abreuvoirs en berge. Il s'agit de condamner l'accès au lit par la mise en place d'une clôture. Des pompes à museaux sont déjà préexistantes.

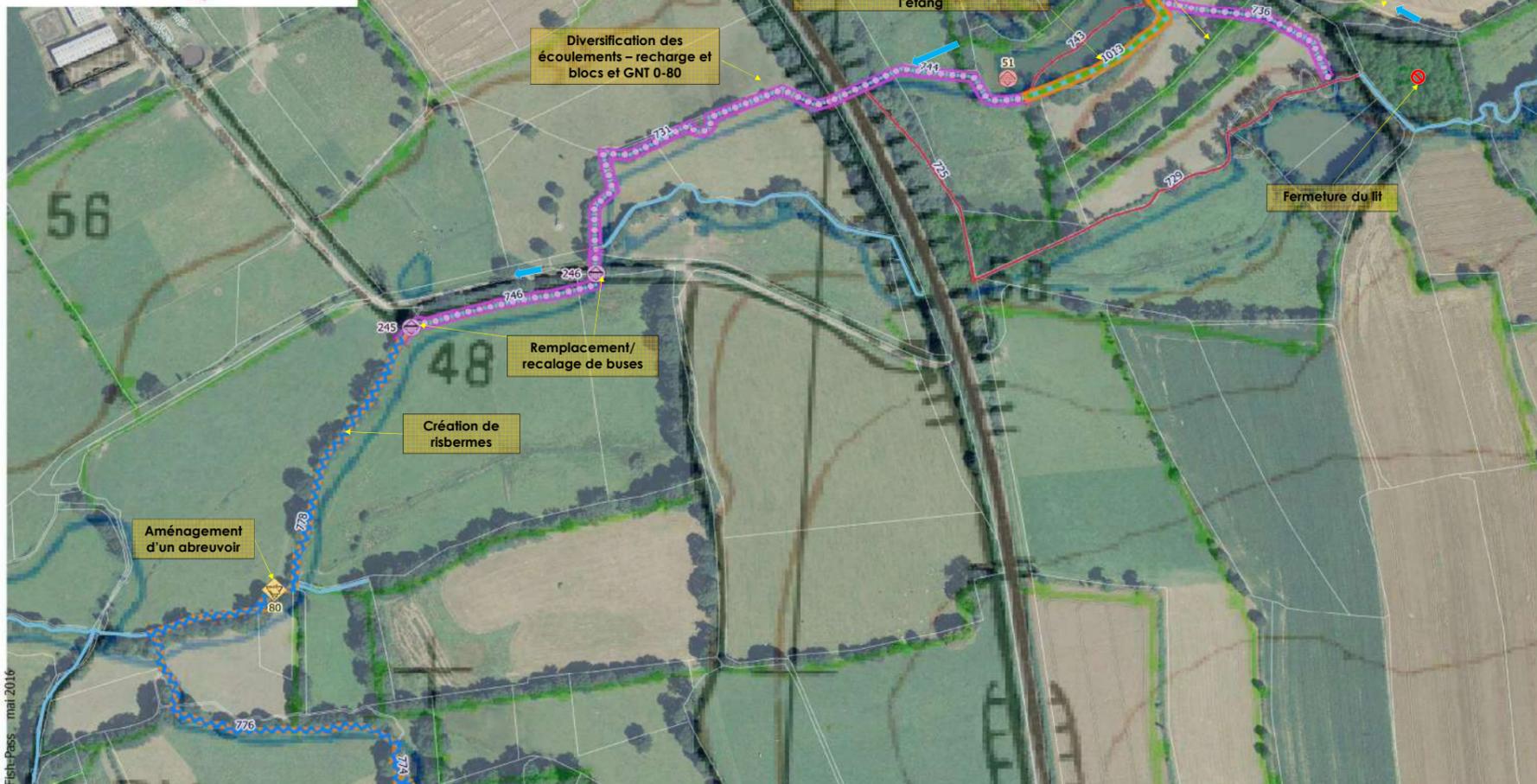
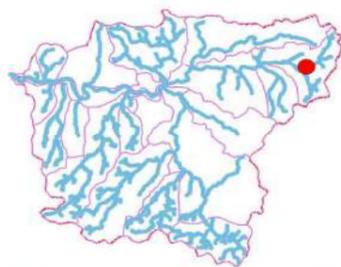


ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Remarques

Néant - pas d'action

SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION - Llam05



CTMA du LINON - Programme d'action - FICHE TRAVAUX Llam05

DESCRIPTION DU LINÉAIRE D'ACTION

Site	identifiant segment	identifiant tronçon	largeur plein bord moy. (m)	hauteur d'eau moy. observée (cm)	lit mouillé largeur moy. observée (m)	linéaire (m)
725 Brancoual_005	ssBv_Brancoual	ssBv_Brancoual	1.3	5	2.5	163
729 Brancoual_005	ssBv_Brancoual	ssBv_Brancoual	1.2	5	1.7	311
731 VieuxCour_005	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	1.3	10	0.9	252
736 Brancoual_006	ssBv_Brancoual	ssBv_Brancoual	0.9	2	0.7	38
743 Brancoual_006	ssBv_Brancoual	ssBv_Brancoual	0	0	0	112
744 Brancoual_006	ssBv_Brancoual	ssBv_Brancoual	0.7	3	0.3	146
746 VieuxCour_005	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	1.3	8	1.1	165
778 VieuxCour_005	ssBv_VieuxCour	ssBv_VieuxCour	1.5	7	1.2	301
1013 Brancoual_006	ssBv_Brancoual	ssBv_Brancoual	0	0	0	123

Coût total de l'opération: 71 787 €

	Unité	Quantité	Montant
Restauration de la continuité écologique			10 800 €
Grands ouvrages hydrauliques			
Rampe en enrochement	unité		
Bras de contournement	unité	1	
Pré-barrage	unité		
Effacement partiel	unité		
Effacement total	unité		
Déconnexion d'un étang	unité		
Suppression d'un étang	unité		
Petits ouvrages hydrauliques de franchissement			10 800 €
Rampe en enrochement	unité		
Echancrure	unité	1	800 €
Micro-seuil successifs	unité		
Implantation dalot/pont cadre	unité	2	10 000 €
Restauration de la morphologie du lit mineur			60 607 €
Diversification des écoulements - pose de blocs	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)	226-21-54	6 800 €
Recharge en matériaux en tâche	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)	226-42-74	4 500 €
Recharge en matériaux en plein	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)	90-18-31	3 700 €
Remédiation	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		
Fermeture lit	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)	502-1921-2881	38 201 €
Retour du CE dans son talweg d'origine	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)	123-30-44	7 406 €
Restauration des berges			0 €
plantation	linéaire (m)		
Cloture - lutte contre le piétinement	linéaire (m)		
entretien ripisylve	linéaire (m)		
ouverture ripisylve	linéaire (m)		
suppression peupliers	unité		
Limitation des incidences du bétail			380 €
aménagement	unité	1	380 €
suppression	unité		
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes			0 €
Renouée du japon	unité		

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Secteur ayant subi des dévoiements de cours d'eau liés à la présence de la voie ferrée et de plans d'eau. Les trancés des cours d'eau ont subi des travaux hydrauliques de rectification et de recalibrage. Les habitats aquatiques sont pauvres. Il existe une pression de réduction du débit d'une part lié au dévoiement en deux bras du lit et d'autre part à la prise d'eau en direct dans le plan d'eau (OH 51) sans restituer de débit réservé au tronçon court-circuité.

L'opération vise à concentrer les écoulements dans un bras unique et de supprimer la prise d'eau pour l'alimentation du plan d'eau en créant un bras de contournement dans une dépression pré-existante. Il s'agira de vérifier l'existence légale du plan d'eau d'une part et d'autre part de le mettre en conformité au regard du maintien du débit réservé.

L'un des bras sera entièrement comblé pour réduire les effets drainants sur la zone humide existante. Les linéaires de cours d'eau sont concernés par des actions de diversifications des habitats et des écoulements par des techniques mixtes (création de radiers en graviers, création de risbermes, pose de blocs). Des aménagements connexes sont prévus notamment le remplacement de deux buses pour assurer la continuité écologique et l'aménagement d'un abreuvoir existant pour en limiter les effets sur le milieu.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION - Llam05

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Grands ouvrages hydrauliques

Site	id_roe	Usage	Classe hauteur chute	TypeAction1	TOTAL
51	0	6.plan eau	2.<2m	Bras de contournement	0

Remarques

Vérification de l'existence légale du plan d'eau (OHS1) et mise en conformité au regard du maintien du débit réservé.
L'effacement du site au regard de la continuité écologique s'effectue via la mise en eau du bras de contournement. La création d'une brèche dans le corps de digue est envisageable dans le cas de figure où les négociations avec le propriétaire aboutissent à un accord sur la suppression totale du plan d'eau.



Petits ouvrages hydrauliques

Site	Usage	Dimension	Type d'ouvrage	Classe hauteur chute	Rugosité	Profil	franchissabilité truite Fario basses eaux	franchissabilité truite Fario moyenne eaux	franchissabilité truite Fario hautes eaux	Synthese franchissabilité Fario Fario	Classe franchissabilité Anguille	TypeAction1	TOTAL
245	1.franchissement agricole	d=60cm	Buse	0.<0.5m	1.lisse	3.très doux <1H/5L	1.infranchissable	2.difficile	3.franchissable	2.difficile	2	Implantation dallot/pont cadre	5 000 €
246	1.franchissement agricole	d=100cm	Buse	0.<0.5m	1.lisse	1.très pentue 5H/L à 3H/2L	1.infranchissable	2.difficile	3.franchissable	3.périodique	3	Implantation dallot/pont cadre	5 000 €
265	1.franchissement agricole	h= 20 cm	Cadre	0.<0.5m	2.rugueux	3.très doux <1H/5L	3.franchissable	3.franchissable	3.franchissable	3.périodique	0	Echancrure	800 €

Remarques

Les ouvrages 245 et 246 nécessitent de recaler le radier de la buse avec le fond du lit. Si l'état des buses le permet, un simple repositionnement suffit. Le chiffrage de l'opération comprend la dépose des buses et leur remplacement par un pont cadre.

L'ouvrage 265 est partiellement comblé. L'action vise à extraire les sédiments entravants au bon fonctionnement hydraulique.



ACTIONS DE RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU LIT MINEUR

Site	Type Action1	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action2	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action3	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	
725	fermeture lit	100%	163	1 020	1 530	19 890 €	merlon dans lit mineur												
729	fermeture lit	100%	311	898	1 347	17 511 €													
731	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	63	6	15	1 900 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	63	6	10	1 300 €	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	25	5	8	1 000 €	
736	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	10	1	2	300 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	10	1	1	200 €	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	4	1	1	200 €	
743	fermeture lit	25%	28	3	4	800 €													
744	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	37	3	9	1 100 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	37	1	2	700 €	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	15	1	2	600 €	
746	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	41	4	10	1 200 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	41	11	20	800 €	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	16	4	7	700 €	
778	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	10%	30	7	13	1 200 €	Recharge en matériaux en tâche	25%	75	23	41	1 500 €	Diversification des écoulements - pose de blocs	25%	75	7	18	2 300 €	
1013	Retour du CE dans son talweg d'origine	100%	123	30	44	7 406 €	Diversification des écoulements - pose c	50%	62	6	15	1 850 €							

Type d'action	Prix unitaire (€/ml)
Diversification des écoulements - pose de blocs	30
Recharge en matériaux en plein	60
Recharge en matériaux en tâche	20
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40
Reméandrage	80
Retour du CE dans son talweg d'origine	60

ACTIONS DE RESTAURATION DES BERGES

Remarques

Néant. Pas d'action

ACTIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES DU BÉTAIL

Site	nature	position	impacts	colmatage	TypeAction1	Prix (€)
80 pied_de_berge		RD	pietinement _local_lit	2.localise	aménagement	380

Remarques

Le règlement du SAGE interdit les abreuvoirs en berges. Il s'agit de condamner l'accès au lit par la mise en place d'une clôture.

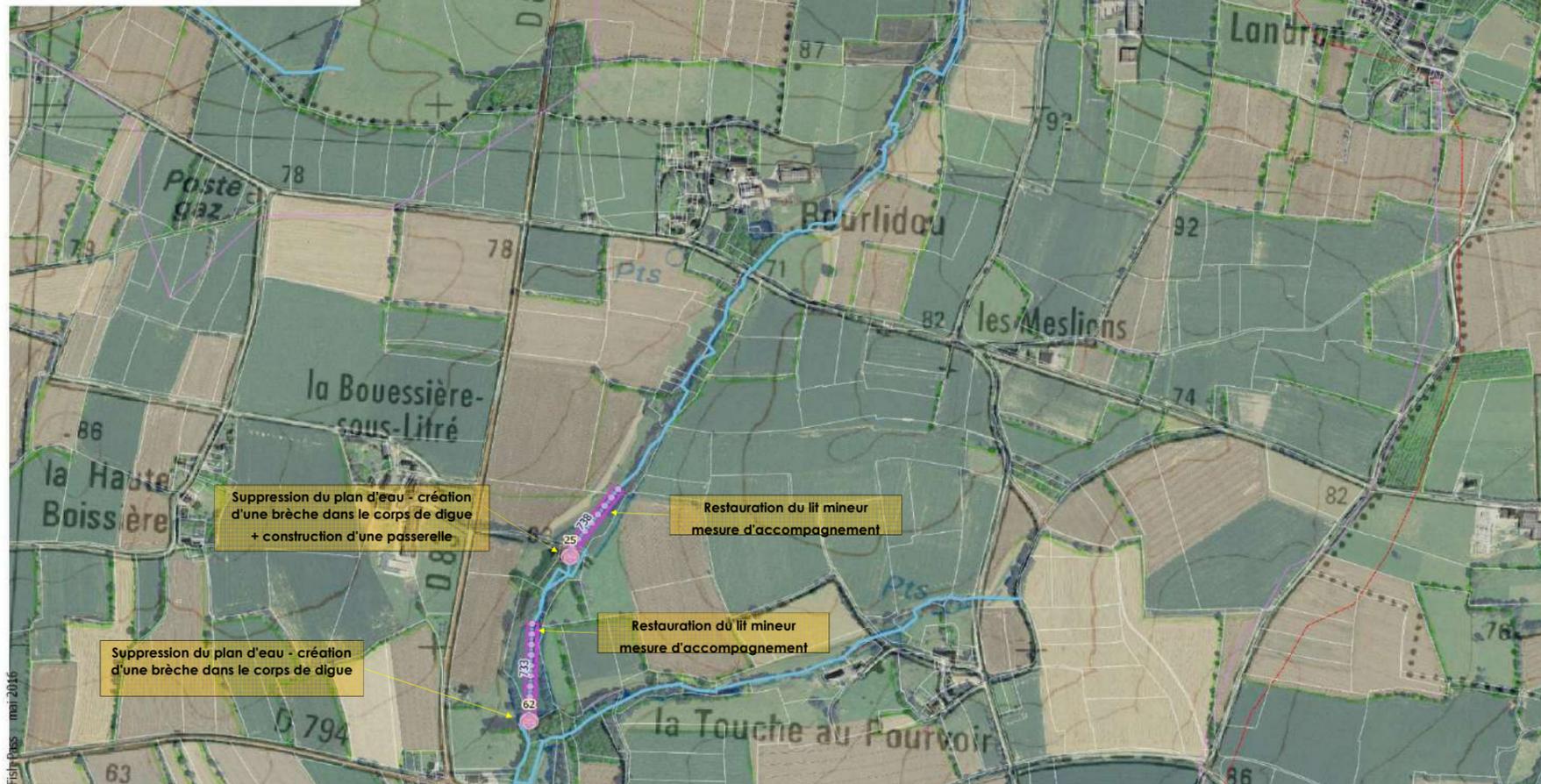
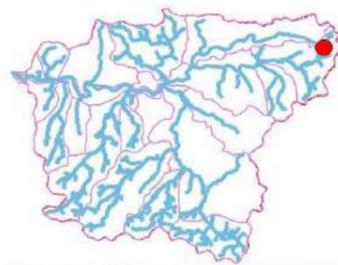


ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Remarques

Néant - pas d'action
des essences exotiques (bambou) sont recensées aux abords et ne font pas l'objet d'un traitement spécifique.

SYNTHÈSE DE L'OPÉRATION - Llam06



CTMA du LINON

- Programme d'action -

- FICHE TRAVAUX Llam06

DESCRIPTION DU LINÉAIRE D'ACTION

Site	identifiant segment	identifiant tronçon	largeur plein bord moy. (m)	hauteur d'eau moy. observée (cm)	lit mouillé largeur moy. observée (m)	linéaire (m)
733 Brancoual_004	ssBv_Brancoual		0	0	0	178
738 Brancoual_004	ssBv_Brancoual		0	0	30	150

		Coût total de l'opération: 186 770 €	
	Unité	Quantité	Montant
Restauration de la continuité écologique			
Grands ouvrages hydrauliques			
Rampe en enrochement	unité		
Bras de contournement	unité		
Pré-barrage	unité		
Effacement partiel	unité		
Effacement total	unité		
Déconnexion d'un étang	unité		
Suppression d'un étang	unité	3	180 000 €
Petits ouvrages hydrauliques de franchissement			
Rampe en enrochement	unité		
Echancrure	unité		
Micro-seuil successifs	unité		
Implantation dalot/pont cadre	unité		
Restauration de la morphologie du lit mineur			
Diversification des écoulements - pose de blocs	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)	226-21-55	6 770 €
Recharge en matériaux en tâche	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		6 770 €
Recharge en matériaux en plein	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		
Reméandrage	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		
Fermature lit	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		
Retour du CE dans son talweg d'origine	linéaire (m) - Volume (m3) - poids (T)		
Restauration des berges			
plantation	linéaire (m)		
Cloture - lutte contre le piétinement	linéaire (m)		
entretien ripisylve	linéaire (m)		
ouverture ripisylve	linéaire (m)		
suppression peupliers	unité		
Limitation des incidences du bétail			
aménagement	unité		0 €
suppression	unité		
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes			
Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes	unité		0 €
Renouée du japon	unité		

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Opération de restauration de la continuité écologique par suppression de plans d'eau en barrage sur le cours d'eau.

Objectifs d'amélioration de la qualité de l'eau et d'amélioration des conditions d'écoulements et de débit.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION - Llam06

ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Grands ouvrages hydrauliques

Site	id_roe	Usage	Classe hauteur chute	TypeAction1	TOTAL
25	ROE20778	6.plan eau	0.<0.5m	Suppression d un étang	100 000 €
50	ROE20774	6.plan eau	3.>2m	Suppression d un étang	40 000 €
62		6.plan eau	0.<0.5m	Suppression d un étang	40 000 €

Remarques

Opportunités de restauration de la continuité écologique et de réhabilitation de la qualité et fonctionnalité écologique du cours d'eau.

Petits ouvrages hydrauliques

Remarques

Néant. Pas d'action

Site	Type Action1	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action2	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	Type Action3	Taux intervention (%)	Linéaire de travaux (ml)	Volume (m³)	Poids (T)	Prix (€)	
733	Diversification des écoulements - pose de blocs	50%	89	8	22	2 670 €													
738	Diversification des écoulements - pose de blocs	50%	75	7	18	2 250 €													

Type d'action	Prix unitaire (€/ml)
Diversification des écoulements - pose de blocs	30
Recharge en matériaux en plein	60
Recharge en matériaux en tâche	20
Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	40
Reméandrage	80
Retour du CE dans son talweg d'origine	60

ACTIONS DE RESTAURATION DES BERGES

Remarques

Néant. Pas d'action

ACTIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES DU BÉTAIL

Remarques

Néant - pas d'action

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Remarques

Néant - pas d'action